

Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024 dans la circonscription électorale de Durham en Ontario

Rapport final

Produit pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : 05005-210330/001/CY

Valeur du contrat : 187 030,03 \$ (TVH comprise)*

Date d'attribution du contrat : 23-09-2023

Date de livraison : 31-04-2024

* L'étape du sondage représente 48 140,40 \$ de la valeur du contrat (TVH comprise).

Numéro d'enregistrement : POR 033-21

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Ce rapport est aussi disponible en français.

Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024 dans la circonscription électorale de Durham

Rapport final

Produit pour Élections Canada

Fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique qui visait à évaluer l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024 dans la circonscription de Durham. Au total, 402 sondages ont été remplis entre le 5 et le 19 mars 2024.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite d'Élections Canada doit être obtenue au préalable. Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue : SE3-137/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-73284-8

This report is also available in English, under the title Survey of Electors Following the March 4, 2024, Federal By-election in the Electoral District of Durham (ON)

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 033-21)

Numéro de catalogue : **SE3-137/2024E-PDF**

ISBN : **978-0-660-73283-1**

Table des matières

Sommaire	1
Introduction	5
Contexte et objectifs	5
Méthodologie.....	5
Avis aux lecteurs.....	6
Constatations détaillées.....	7
1. Conscience de l'élection partielle	7
2. Connaissance du processus d'inscription des électeurs, des pièces d'identité requises et du processus de vote	8
3. Information de l'électeur	11
4. Inscription de l'électeur	14
5. Participation au vote	17
6. Expérience au lieu de scrutin	20
7. Identification de l'électeur.....	26
8. Satisfaction par rapport à l'expérience de vote.....	28
9. Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats	31
Profil des répondants.....	34
Annexe	36
Annexe 1 : Méthodologie.....	36
Annexe 2 : Sondage.....	39

Liste des figures

Figure 1 : Conscience de l'élection partielle	7
Figure 2 : Connaissance du processus d'inscription des électeurs.....	8
Figure 3 : Connaissance de l'obligation d'identification des électeurs	9
Figure 4 : Connaissance des façons de voter	10
Figure 5 : Réception de la carte d'information de l'électeur.....	11
Figure 6 : Souvenir des publicités de la campagne de l'élection partielle d'Élections Canada	12
Figure 7 : Souvenir des publicités d'Élections Canada dans d'autres formats	13
Figure 8 : Niveau d'information sur où, quand et comment voter	14
Figure 9 : Mesures prises par les électeurs pour s'assurer qu'ils étaient inscrits	15
Figure 10 : Mesures spécifiques prises par les électeurs pour s'assurer qu'ils étaient inscrits	16
Figure 11 : Participation électorale.....	17
Figure 12 : Raisons principales de ne pas avoir voté– Thèmes	18
Figure 13 : Raisons principales de ne pas avoir voté – Détaillées	18
Figure 14 : Méthodes de vote.....	19
Figure 15 : Heure du vote	21
Figure 16 : Temps pour se rendre au lieu du vote.....	22
Figure 17 : Niveau de satisfaction quant à la distance entre le domicile et le bureau de scrutin....	23
Figure 18 : Qualité des installations de vote	24
Figure 19 : Temps qu'il a fallu pour voter.....	25
Figure 20 : Électeurs ayant apporté leur carte d'information de l'électeur pour voter.....	26
Figure 21 : Facilité de satisfaire aux exigences d'identification	27
Figure 22 : Facilité ou difficulté de voter	28
Figure 23 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada.....	29
Figure 24 : Satisfaction par rapport à l'expérience de vote	30
Figure 25 : Perception de l'équité dans la gestion de l'élection partielle par Élections Canada.....	31
Figure 26 : Confiance dans l'exactitude des résultats	32

Sommaire

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux. Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) a réalisé un sondage auprès des électeurs admissibles pour le compte d'EC à la suite de l'élection partielle fédérale tenue le 4 mars 2024 dans la circonscription de Durham en Ontario. Étaient admissibles les électeurs qui avaient la citoyenneté canadienne, étaient âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin et résidaient dans la circonscription visée (c.-à-d. dont l'adresse de résidence habituelle se trouvait dans cette circonscription) du premier jour de la période électorale au jour de l'élection.

1. Mission et objectifs de la recherche

Le sondage avait pour mission de recueillir des données fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs au sujet des services de l'organisme ainsi que de divers aspects de leur expérience. Les objectifs étaient quant à eux d'évaluer l'opinion des électeurs sur diverses questions liées aux élections et de contribuer à l'évaluation et l'amélioration des programmes et services d'EC destinés à l'électorat. Les résultats pourraient aussi être utilisés dans la préparation des rapports du directeur général des élections destinés au Parlement.

2. Résumé des principaux constats

Conscience de l'élection partielle et connaissance du processus électoral

- La grande majorité des répondants (85 %) ont affirmé savoir qu'une élection partielle fédérale avait lieu à Durham.
- Près des deux tiers (64 %) d'entre eux savaient qu'il était possible de s'inscrire au lieu de scrutin le jour de l'élection et de voter tout de suite après. Ils étaient moins nombreux, mais encore majoritaires (57 %), à savoir qu'il était possible de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'EC.
- Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient les façons de voter à une élection fédérale, les répondants ont mentionné les principales méthodes : la majorité pouvait nommer le vote en personne au bureau de scrutin le jour de l'élection (87 %), le vote en personne au lieu de vote par anticipation (60 %) et le vote par la poste (47 %). Une personne sur cinq (19 %) pensait qu'il était possible de voter en ligne.

Rappel assisté de la publication et des communications d'Élections Canada

- Parmi les personnes qui savaient qu'une élection partielle fédérale aurait lieu, la plupart (84 %) ont affirmé avoir reçu leur carte d'information de l'électeur (CIE).
- Environ les trois quarts (65 %) des personnes qui étaient au courant de l'élection partielle avaient vu ou entendu des publicités d'EC sur le lieu, le moment et la façon de voter dans au moins un média ou format. Plus précisément, 28 % se rappelaient avoir entendu des publicités à la radio ou sur une plateforme d'écoute, 25 % se souvenaient de publicités sur les médias sociaux et 23 % sur Internet ou une application mobile. Environ une personne sur dix (11 %) se rappelait en avoir vu dans un journal local.

- La grande majorité (83 %) des répondants au fait de l'élection partielle se sentait bien informée quant à savoir quand, où, et comment voter : 71 % se sont dits bien informés, et 12 %, plutôt informés.

Inscription de l'électeur

- Relativement peu d'électeurs ont fait le nécessaire pour confirmer leur inscription d'électeur. En tout, 15 % ont vérifié qu'ils étaient bien inscrits, 3 % ont mis à jour leurs renseignements d'électeur et 2 % s'étaient récemment inscrits.
- Ceux ayant confirmé leur inscription l'ont fait de différentes manières : le quart (25 %) s'est assuré que les renseignements de leur CIE étaient exacts et environ un sur cinq a communiqué avec EC via le site Web (19 %) ou à l'aide du Système d'inscription en ligne des électeurs d'EC (18 %).

Participation au vote

- Les trois quarts (67 %) des électeurs qui savaient qu'une élection partielle avait lieu à Durham ont déclaré avoir voté¹.
- Les répondants ayant déclaré ne **pas** avoir voté ont majoritairement donné des raisons liées à la vie courante ou à la santé (39 %) et des raisons politiques (33 %) pour expliquer leur choix. Un peu plus d'une personne sur 10 (13 %) a donné des raisons liées au processus électoral.
- Pratiquement tous (98 %) ont voté au bureau de scrutin le jour de l'élection (63 %) ou au bureau de vote par anticipation (35 %).

Expérience au lieu de scrutin

- Parmi les personnes ayant affirmé avoir voté en personne, le quart (25 %) ont dit l'avoir fait le matin entre 8 h et midi. Les autres l'ont fait presque à part égale soit l'après-midi entre midi et 16 h (34 %), soit le soir entre 16 h et la fermeture des bureaux de vote (36 %).
- Parmi les personnes ayant voté le jour de l'élection, le plus grand nombre l'ont fait entre 16 h et la fermeture des bureaux de vote (41 %), tandis que les personnes ayant voté par anticipation se sont majoritairement rendues au bureau de vote entre midi et 16 h (42 %).
- Parmi les répondants ayant voté en personne, six sur dix (61 %) ont affirmé qu'il leur avait fallu cinq minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin, tandis que pour près de trois personnes sur dix (28 %), ce déplacement a pris entre 6 et 10 minutes. Si l'on compare les types de bureaux de scrutin, les personnes ayant voté le jour de l'élection (69 %) ont été plus nombreuses que celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation (45 %) à s'être rendues au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins.
- La quasi-totalité (98 %) des répondants ayant voté en personne ont trouvé le lieu de vote convenable, 12 % d'entre eux l'ayant trouvé assez convenable, et 86 %, très convenable.
- Parmi les répondants ayant voté en personne, sept sur dix (69 %) ont affirmé qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour le faire, tandis qu'il a fallu entre 6 et 15 minutes à presque tous

¹La participation électorale est habituellement surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans ce sondage, 67 % des répondants ont déclaré avoir voté, alors que la participation réelle des électeurs enregistrés pour toutes les élections partielles se chiffrait à 27,9 %. Deux facteurs peuvent expliquer cet écart : 1) les personnes qui votent pourraient être plus susceptibles de participer à un sondage sur le vote que celles qui ne votent pas (biais dans les réponses), et 2) les personnes qui n'ont pas voté pourraient avoir déclaré l'avoir fait pour mieux paraître (biais de désirabilité sociale).

les autres (28 %). Si l'on compare les réponses par type de bureau de scrutin, il a fallu 5 minutes ou moins pour voter à 73 % des personnes ayant voté le jour de l'élection et à 61 % de celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation.

Identification de l'électeur

- Parmi les électeurs ayant reçu leur CIE et voté en personne, 95 % avaient apporté leur CIE au lieu de scrutin.
- Presque toutes les personnes ayant voté (97 %) ont trouvé très facile de respecter les exigences d'identification, 1 % de plus ayant affirmé que c'était plutôt facile.

Satisfaction par rapport à l'expérience de vote

- La grande majorité des personnes ayant déclaré avoir voté à l'élection partielle ont trouvé très facile de voter (96 %), étaient très satisfaites des services fournis par le personnel d'EC (93 %) et étaient très satisfaites de leur expérience de vote en général (90 %).

Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats

- Un peu plus des deux tiers (68 %) des électeurs sondés ont trouvé qu'EC avait géré l'élection partielle de façon équitable, un peu plus de la moitié (57 %) ayant qualifié cette élection de très équitable, et 11 %, de plutôt équitable.
- Près de neuf répondants sur dix (88 %) ont déclaré avoir confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection : pour près de six sur dix (58 %), ce niveau de confiance était très élevé, et pour 30 %, plutôt élevé.

3. Méthodologie

Un sondage téléphonique a été réalisé auprès de 402 électeurs de la circonscription fédérale de Durham. La collecte de données s'est déroulée du 5 au 19 mars 2024. Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Les personnes ayant refusé de participer au sondage lorsque contactées par téléphone se sont fait proposer de répondre à un questionnaire en ligne. Trois (n = 3) électeurs ont choisi de répondre en ligne; les 399 autres ont répondu par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, la marge d'erreur maximale pour l'ensemble des résultats est de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur maximales des sous-groupes sont plus importantes. Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée à l'annexe 1.

4. Attestation de neutralité politique

J'atteste, par la présente, à titre d'agente principale de Phoenix SPI, que les produits livrables respectent toutes les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications* et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'informations sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

5. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 187 030,03 \$; l'étape du sondage a coûté 48 140,40 \$ (TVH comprise).

Introduction

Contexte et objectifs

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à mener des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux, à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*, à surveiller l'observation de la législation électorale et à appliquer celle-ci.

Dans le cadre de son programme d'évaluation, l'organisme souhaitait réaliser un sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle du 4 mars 2024 dans la circonscription de Durham en Ontario. Le sondage avait pour mission de recueillir des données fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs au sujet des services de l'organisme ainsi que divers aspects de leur expérience.

Ainsi, le sondage visait à évaluer les éléments suivants :

- Conscience de l'élection partielle et connaissance des différents aspects du processus de vote;
- Sources d'information sur l'élection partielle;
- Impressions liées aux différentes méthodes de vote;
- Expérience avec les communications d'EC;
- Expérience de vote à l'élection partielle;
- Attitudes à l'égard d'EC et des résultats de l'élection.

Les résultats serviront à évaluer et améliorer les programmes et services d'EC destinés à l'électorat. Ils pourraient également être utilisés dans la préparation de rapports du directeur général des élections destinés au Parlement.

Méthodologie

Le sondage a été effectué par téléphone auprès de 402 électeurs dans la circonscription fédérale de Durham en Ontario. Étaient admissibles les électeurs qui avaient la citoyenneté canadienne, étaient âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin et résidaient dans la circonscription visée du premier jour de la période électorale jusqu'au jour de l'élection. Un essai préliminaire a été réalisé le 5 mars 2024. Aucun changement n'a été apporté au questionnaire; la collecte de données a repris le 6 mars 2024 pour se poursuivre jusqu'au 19 mars 2024.

Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Les personnes qui refusaient de participer au sondage lorsque contactées par téléphone se sont fait proposer d'y répondre au moyen d'un questionnaire autonome en ligne. Trois personnes ont choisi de répondre en ligne; le reste, au téléphone. L'option de répondre au sondage en français a aussi été proposée, mais personne n'a choisi de le faire.

Les données du sondage ont été pondérées de manière à représenter fidèlement la distribution des électeurs par âge et par genre. Compte tenu du nombre de répondants, la marge d'erreur maximale

pour l'ensemble du sondage est de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20. La marge d'erreur maximale serait plus importante pour les résultats de sous-groupes de l'échantillon.

Avis aux lecteurs

- Cette recherche repose sur la participation électorale autodéclarée, qui est souvent surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans ce sondage, 67,1 % des participants ont déclaré avoir voté, alors que le taux de participation réel à l'élection partielle du 4 mars 2024 était de 27,9 %. Le nombre d'électeurs est donc surévalué dans l'échantillon du sondage, ce qui représente une limite de la recherche. Deux facteurs peuvent expliquer cet écart : 1) les personnes qui votent pourraient être plus susceptibles de participer à un sondage sur le vote que celles qui ne votent pas (biais dans les réponses), et 2) les personnes qui n'ont pas voté pourraient avoir déclaré l'avoir fait pour mieux paraître (biais de désirabilité sociale).
- À des fins rédactionnelles, les termes « électeurs » et « répondants » sont synonymes : ils désignent tous deux les participants au sondage. Le terme « votants » désigne les personnes ayant déclaré avoir voté dans le sondage.
- Dans ce rapport, les résultats sont exprimés sous forme de pourcentages, sauf indication contraire. Les totaux peuvent ne pas être de 100 % en raison des nombres arrondis ou des réponses multiples.
- Les pourcentages sont arrondis au nombre entier le plus près. Toutefois, les totaux (p. ex., « plutôt satisfait » + « très satisfait ») sont obtenus par l'addition des pourcentages non arrondis. Ainsi, si l'on additionne les pourcentages arrondis, on pourrait arriver à des totaux différents.
- Le nombre de répondants fluctue d'une question à l'autre parce que bon nombre de questions s'adressaient à des sous-échantillons. Le lecteur doit donc garder cela à l'esprit et faire preuve d'une certaine réserve dans l'interprétation des résultats pour un groupe restreint de répondants.
- Sont indiquées dans le rapport les différences au sein de sous-groupes qui sont significatives d'après un intervalle de confiance de 95 %, lorsqu'elles concernent un sous-groupe de 30 répondants ou plus.
 - Ces différences sont expliquées par une comparaison entre une catégorie donnée du sous-groupe et une ou plusieurs autres catégories, souvent au moyen des termes suivants : « plus nombreux » ou « moins nombreux ». Par exemple, « les électeurs du groupe A étaient plus nombreux que ceux du groupe B à... » ou « les électeurs du groupe A étaient moins nombreux que ceux du groupe B à... ».
 - Si des catégories du sous-groupe ne sont pas mentionnées dans l'analyse des différences, c'est qu'elles ne présentent pas de différences significatives au sein du sous-groupe.
 - Si aucune différence n'est notée, c'est qu'il n'y a pas de différence significative au sein du sous-groupe pour la question concernée.

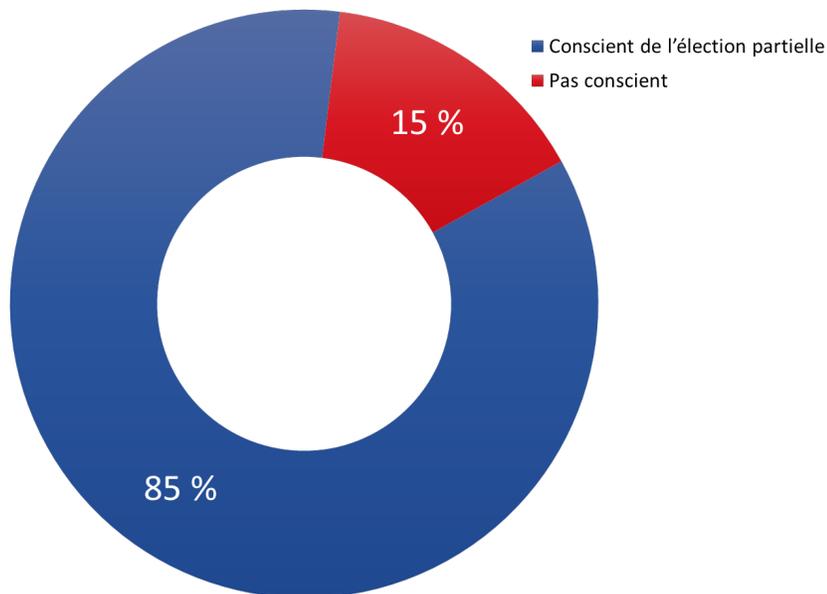
Constatations détaillées

1. Conscience de l'élection partielle

La grande majorité des électeurs savaient qu'une élection partielle fédérale avait lieu.

Parmi les répondants, 85 % ont déclaré savoir qu'une élection partielle fédérale avait lieu le 4 mars 2024 dans leur circonscription.

Figure 1 : Conscience de l'élection partielle



Q6. Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale aurait eu lieu le 4 mars 2024 dans votre circonscription? Sous-groupe : n = 402, soit tous les répondants.

Un nombre moins élevé de répondants étaient au courant de l'élection partielle chez :

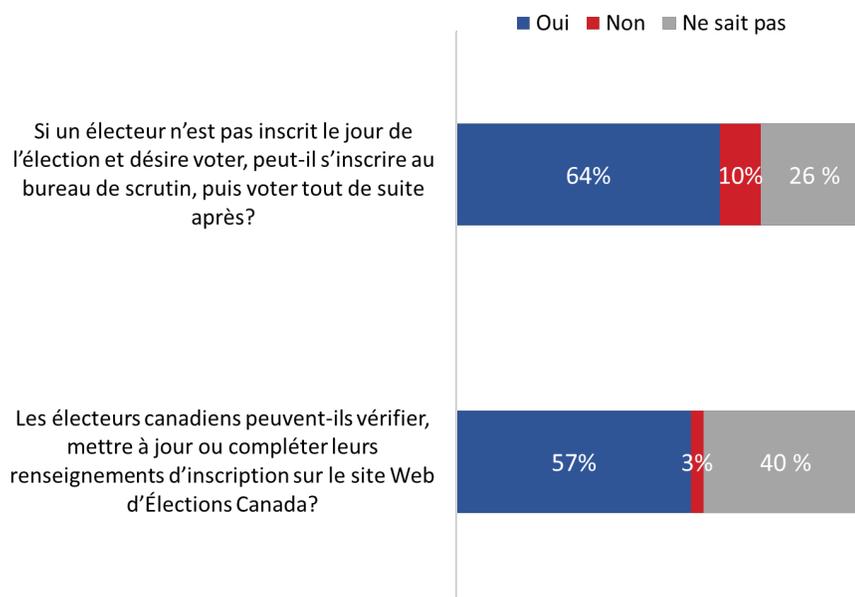
- les électeurs de 18 à 34 ans (74 %, comparativement à 86 % chez les électeurs de 35 à 54 ans et à 91 % chez les électeurs de 55 ans et plus);
- les électeurs ayant un diplôme d'études postsecondaires ou collégiales (81 %, comparativement à 90 % chez ceux ayant un diplôme universitaire);
- les personnes en situation de handicap (73 %, comparativement à 87 % chez les autres électeurs).

2. Connaissance du processus d'inscription des électeurs, des pièces d'identité requises et du processus de vote

Bon nombre d'électeurs savaient qu'il était possible de s'inscrire au lieu de scrutin et de vérifier leur statut d'inscription en ligne.

Près des deux tiers (64 %) des électeurs savaient qu'il était possible de s'inscrire au lieu de scrutin le jour de l'élection et de voter tout de suite après. Ils étaient moins nombreux, mais encore majoritaires (57 %), à savoir qu'il était possible de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'EC. Les autres étaient plus nombreux à déclarer ne pas savoir si l'une ou l'autre de ces options était possible que d'affirmer qu'aucune des deux ne l'était.

Figure 2 : Connaissance du processus d'inscription des électeurs



Q7. Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et désire voter, peut-il s'inscrire au bureau de scrutin, puis voter tout de suite après? / Q8. Les électeurs canadiens peuvent-ils vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada? Sous-groupe : n = 402, soit tous les répondants.

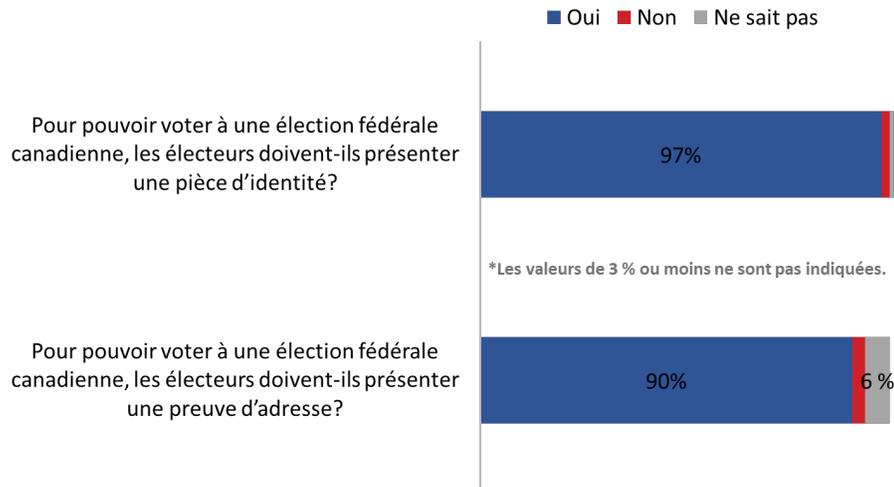
Les électeurs de 35 à 54 ans étaient plus nombreux à savoir qu'il était possible de s'inscrire au lieu de scrutin le jour de l'élection et de voter tout de suite après (72 %, comparativement à 55 % chez les personnes de 18 à 34 ans), tout comme ceux ayant un diplôme universitaire (72 %, comparativement à 52 % chez les personnes ayant au plus leur diplôme d'études secondaires).

Les électeurs de 18 à 34 ans (68 %) étaient plus nombreux à savoir qu'il était possible de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada que ceux de 35 à 54 ans (54 %) et que ceux de 55 ans et plus (51 %).

Presque tous les électeurs connaissent les exigences d'identification pour voter.

Pratiquement tous les électeurs (97 %) ont correctement affirmé qu'il faut une preuve d'identité pour voter à une élection fédérale canadienne. Neuf électeurs sur dix (90 %) savaient qu'il faut aussi une preuve d'adresse.

Figure 3 : Connaissance de l'obligation d'identification des électeurs



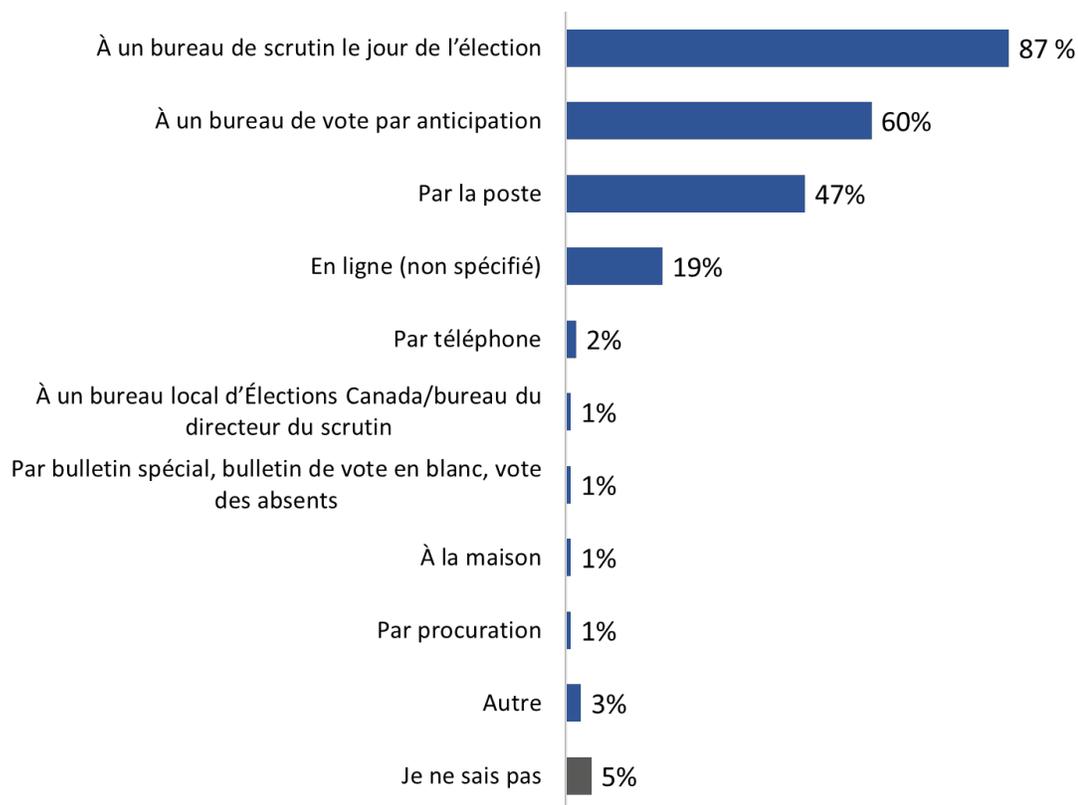
Pour pouvoir voter lors d'une élection fédérale canadienne, les électeurs doivent-ils présenter... Q9) une preuve d'IDENTITÉ? Q10) Une preuve d'ADRESSE? Sous-groupe : n = 402, soit tous les répondants. [Q9 Non : 2 %/Ne sait pas : 2 %; Q10 Non : 3 %/Ne sait pas : 6 %].

Les hommes étaient moins nombreux que les femmes à savoir qu'il faut une preuve d'identité pour voter (95 %, comparativement à 99 % chez les femmes), et les électeurs en situation de handicap étaient moins nombreux que les autres électeurs à savoir qu'il faut une preuve d'adresse pour voter (81 %, comparativement à 92 % chez les autres électeurs).

La majorité des électeurs connaissent les principales méthodes de vote.

Nous avons demandé aux répondants de nommer les façons de voter à une élection fédérale. La réponse la plus populaire était le vote en personne à un bureau de vote le jour de l'élection (87 %), suivie par le vote en personne dans un lieu de vote par anticipation (60 %) et le vote par la poste (47 %); une personne sur cinq (19 %) pensait qu'il était possible de voter en ligne. (N.B. : Il n'est pas possible actuellement de voter en ligne, par téléphone, par ordinateur ou de façon électronique à une élection fédérale.) Toutes les autres réponses ont été citées dans des proportions moindres, comme l'illustre la figure 4.

Figure 4 : Connaissance des façons de voter



Q11. À votre connaissance, de quelles façons est-ce que les électeurs peuvent voter à une élection fédérale? Sous-groupe : n = 399, soit les personnes ayant participé par téléphone.

Voici quelques différences notables dans certains sous-groupes :

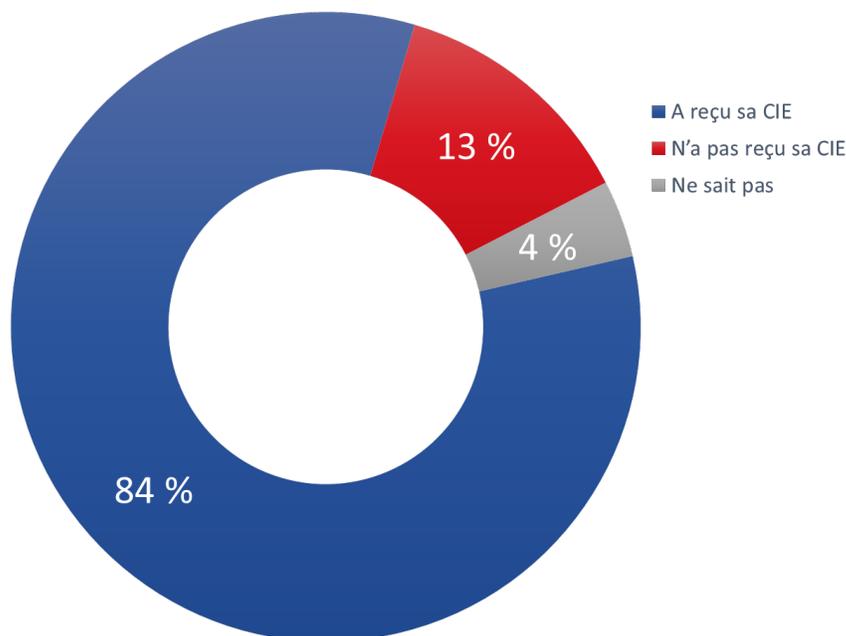
- Les électeurs de 55 ans et plus étaient moins nombreux (35 %) à savoir qu'il est possible de voter par la poste, et ceux de 18 à 34 ans, moins nombreux (41 %) à connaître l'option du lieu de vote par anticipation.
- Les personnes ayant au plus leur diplôme d'études secondaires étaient moins nombreuses que celles plus scolarisées à connaître les principales façons de voter : 78 % savaient qu'il est possible de voter à un bureau de scrutin le jour de l'élection (comparativement à 92 % chez les diplômés universitaires), 43 % savaient qu'il est possible de voter à un lieu de vote par anticipation (comparativement à 63 % chez les personnes ayant fait des études postsecondaires et à 68 % chez les diplômés universitaires) et 29 % savaient qu'il est possible de voter par la poste (comparativement à 48 % chez les personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales et à 57 % des diplômés universitaires).
- Les électeurs en situation de handicap étaient moins nombreux à connaître la possibilité de voter à un bureau de scrutin le jour de l'élection (77 %, comparativement à 90 % chez les autres électeurs) et par la poste (36 %, comparativement à 50 % chez les autres électeurs).

3. Information de l'électeur

La plupart des électeurs ont reçu leur carte d'information de l'électeur.

La plupart des électeurs (84 %) conscients de la tenue d'une élection partielle fédérale (n = 344) ont affirmé avoir reçu durant la campagne une carte d'information de l'électeur (CIE) leur étant adressée personnellement, et sur laquelle figuraient des informations sur le lieu et le moment du vote.

Figure 5 : Réception de la carte d'information de l'électeur



Q12. Pendant cette élection, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était adressée personnellement et qui vous disait où et quand voter? Sous-groupe : n = 344, soit les personnes conscientes de l'élection partielle.

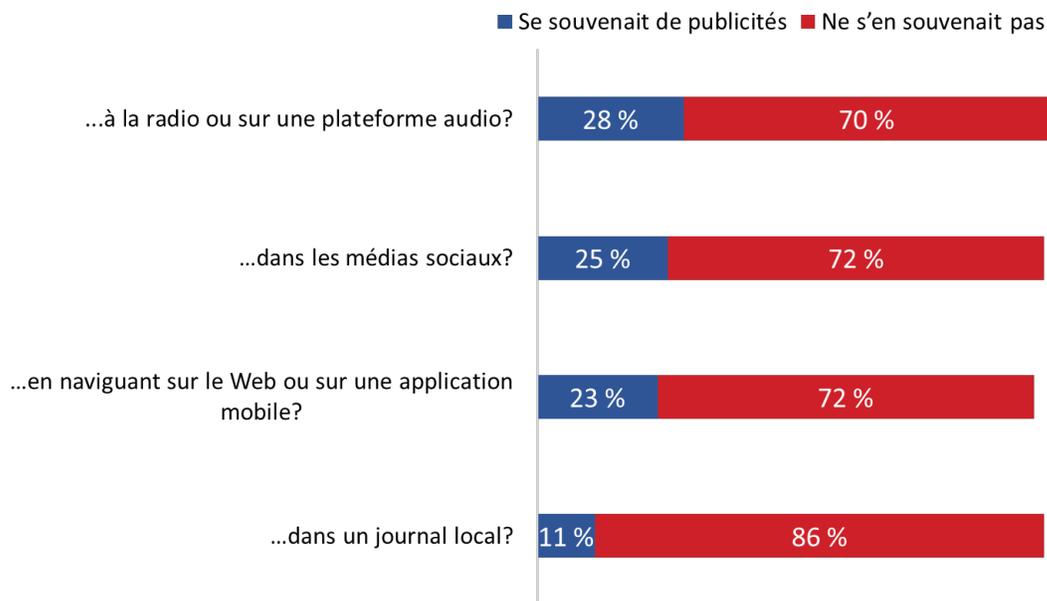
Les personnes de 55 ans et plus étaient plus nombreuses (88 %) à affirmer avoir reçu leur CIE que celles de 18 à 34 ans (74 %).

La majorité des électeurs se souvenaient de publicités d'Élections Canada dans au moins un média ou format.

Environ les deux tiers (65 %) des personnes qui étaient au courant de l'élection partielle avaient vu ou entendu des publicités d'EC sur le lieu, le moment et la façon de voter dans au moins un média ou format. Plus précisément, 28 % se rappelaient avoir entendu des publicités à la radio ou sur une plateforme d'écoute, 25 % se souvenaient de publicités sur les médias sociaux, et 23 %, sur Internet ou une application mobile. Environ une personne sur dix (11 %) se rappelait en avoir vu dans un journal local.

Figure 6 : Souvenir des publicités de la campagne de l'élection partielle d'Élections Canada

Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada...



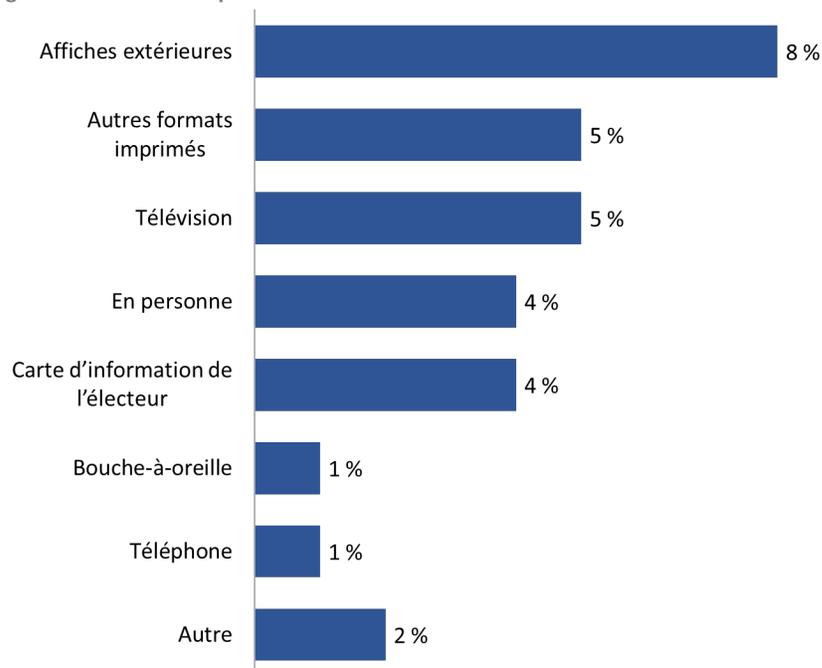
Q14 à Q17. Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter... Sous-groupe : n = 344, soit les personnes conscientes de l'élection partielle. [Ne sait pas : 3 % à 5 %].

Les électeurs de 35 à 54 ans étaient plus nombreux à avoir entendu des publicités à la radio ou sur une plateforme audio (36 %, comparativement à 16 % chez les électeurs de 18 à 34 ans), et ceux de 55 ans et plus étaient les plus nombreux à avoir vu des publicités dans un journal local (17 %, comparativement à 2 % chez les 18 à 34 ans et à 9 % chez les 35 à 54 ans).

Le quart (24 %) des électeurs conscients de l'élection partielle se souvenaient d'avoir vu ou entendu des publicités dans d'autres formats, notamment sur des affiches extérieures (8 %), dans d'autres formats imprimés (5 %) et à la télévision (5 %). On trouve la liste complète à la figure 7².

² EC ne diffuse pas de publicités à la télévision et ne fait pas d'appels ou de campagne en personne pour les élections partielles. De plus, une partie des réponses dans les catégories « Autres formats imprimés » et « Affiches extérieures » pourrait représenter des publicités provenant d'autres sources qu'EC, comme les candidats.

Figure 7 : Souvenir des publicités d'Élections Canada dans d'autres formats

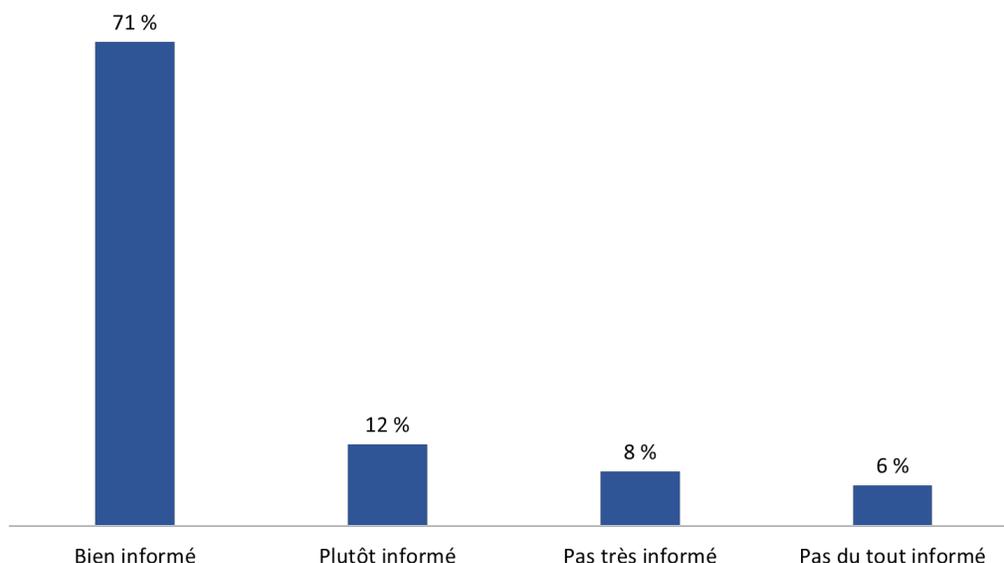


Q18. Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter dans un autre format? Sous-groupe : n = 344, soit les personnes conscientes de l'élection partielle. [Ne sait pas : 1 %].

La majorité des électeurs savaient où et quand voter.

La majorité des électeurs (83 %) au fait de l'élection partielle se sentaient bien informés quant à savoir quand, où, et comment voter : 71 % se sont dits bien informés, et 12 %, plutôt informés.

Figure 8 : Niveau d'information sur où, quand et comment voter



Q13. En général, à quel point vous sentiez-vous informé quant à savoir quand, où, et comment voter à l'élection partielle? Sous-groupe : n = 344, soit les personnes conscientes de l'élection partielle. [Ne sait pas : 2 % / préfère ne pas répondre : <1 %].

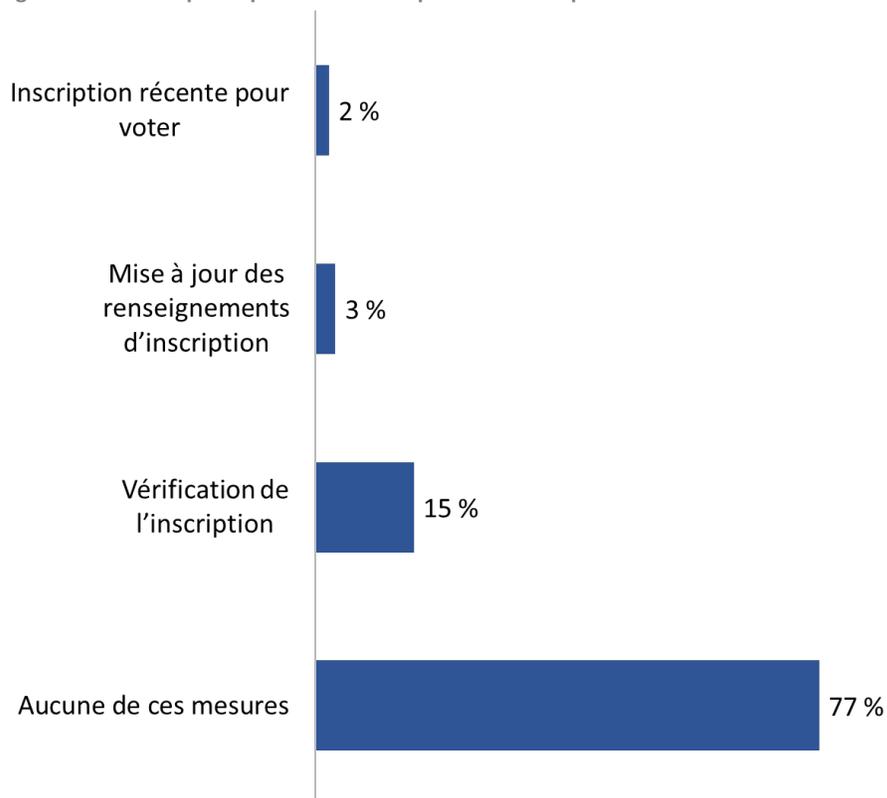
Les personnes de 55 ans et plus étaient plus nombreuses à être bien informées (78 %, comparativement à 62 % chez les 18 à 34 ans).

4. Inscription de l'électeur

Peu d'électeurs ont fait le nécessaire pour confirmer leur inscription.

Pour confirmer leur inscription en vue de cette élection partielle fédérale, 15 % des répondants conscients de l'élection partielle ont vérifié qu'ils étaient bien inscrits, 3 % ont mis à jour leurs renseignements d'électeur et 2 % s'étaient récemment inscrits. La majorité (77 %) n'ont rien fait pour confirmer leur inscription.

Figure 9 : Mesures prises par les électeurs pour s'assurer qu'ils étaient inscrits



Q19. Qu'avez-vous fait pour vous assurer que vous étiez inscrit pour voter à cette élection partielle fédérale? Avez-vous...? Sous-groupe : n = 344, soit les personnes conscientes de l'élection partielle. [Ne sait pas : 2 % / préfère ne pas répondre : <1 %].

Les électeurs ayant confirmé leur inscription l'ont fait de différentes manières.

Parmi les électeurs ayant confirmé leur inscription en vue de l'élection partielle (n = 69), 25 % se sont assurés que les renseignements de leur CIE étaient exacts, 19 % ont communiqué avec Élections Canada via le site Web, et 18 % ont utilisé le système d'inscription des électeurs d'EC. La liste des mesures se trouve à la figure 10.

Rapport sur le sondage à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024

Figure 10 : Mesures spécifiques prises par les électeurs pour s'assurer qu'ils étaient inscrits



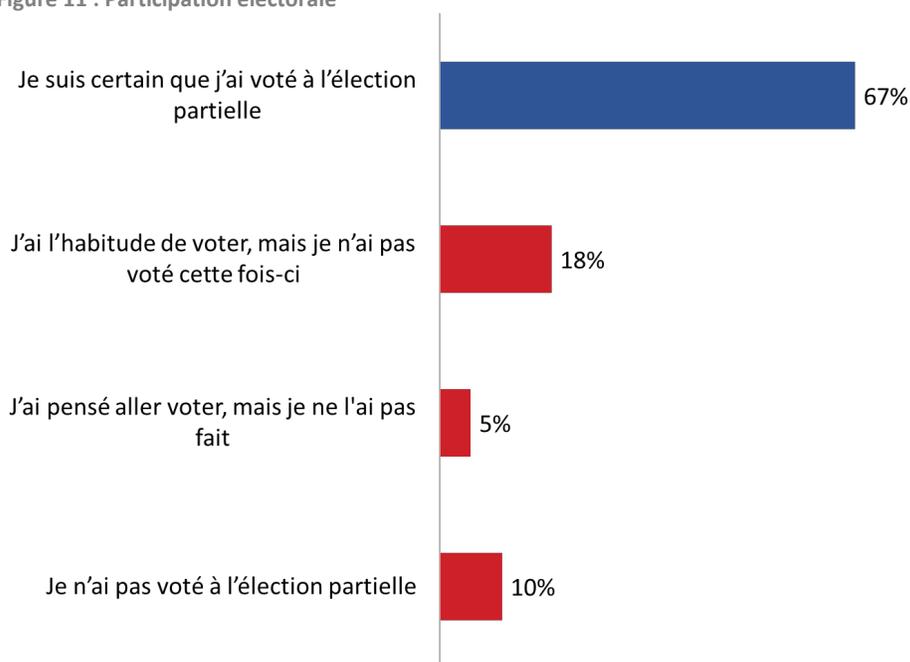
Q20. Comment vous êtes-vous assuré d'être inscrit? Sous-groupe : n = 66, soit les électeurs ayant confirmé leur inscription.

5. Participation au vote

Les deux tiers des électeurs ont déclaré avoir voté à l'élection partielle.

Les deux tiers des électeurs (67 %) ont déclaré avoir voté à cette élection partielle dans leur circonscription, contre un sur cinq (18 %) qui ont dit le faire normalement, mais ne pas avoir voté cette fois et un sur dix (10 %) qui ont simplement dit ne pas avoir voté.

Figure 11 : Participation électorale



Q21. Beaucoup de gens ne peuvent pas voter ou préfèrent ne pas le faire pour toutes sortes de raisons. Lequel des énoncés suivants s'applique à vous? Sous-groupe : n = 344, soit les personnes conscientes de l'élection partielle.

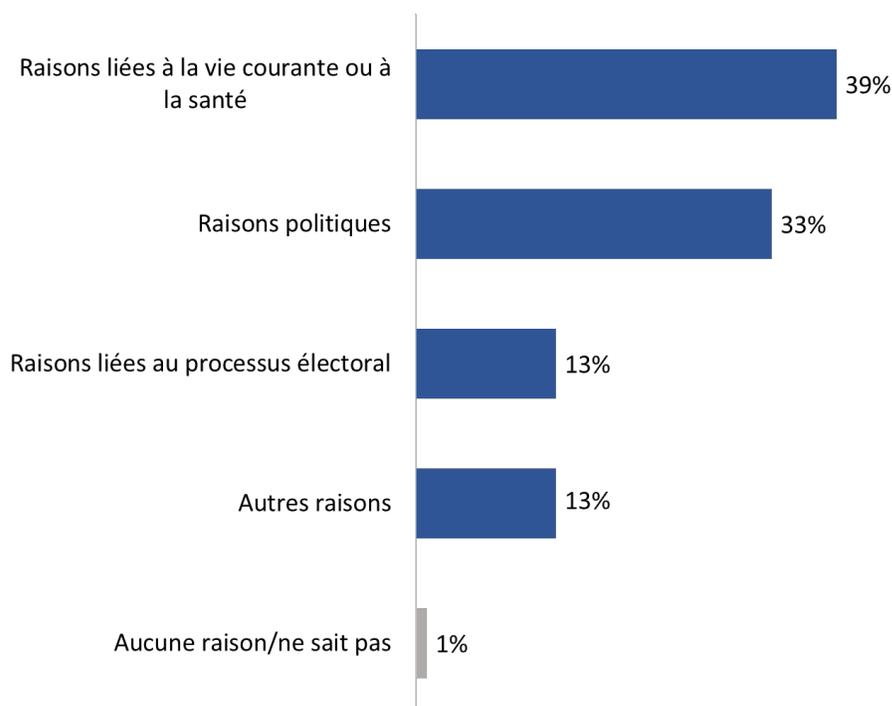
Les personnes de 55 ans et plus étaient plus nombreuses à déclarer avoir voté (78 %) que les personnes de 18 à 34 ans (51 %) et de 35 à 54 ans (66 %).

Les raisons les plus souvent citées pour n'avoir pas voté étaient celles liées à la vie courante ou à la santé suivies des raisons politiques.

Les électeurs ayant déclaré ne pas avoir voté (n = 104) ont principalement donné des raisons liées à la vie courante ou à la santé (39 %) et des raisons politiques (33 %). Un peu plus d'une personne sur dix (13 %) a cité des raisons liées au processus électoral. Les autres raisons comprenaient principalement l'oubli de voter (7 %).

Rapport sur le sondage à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024

Figure 12 : Raisons principales de ne pas avoir voté – Thèmes



Q22. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté? Sous-groupe : n = 104, soit les personnes n'ayant pas voté.

Le tableau suivant présente la répartition détaillée des raisons de ne pas avoir voté à l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024.

Figure 13 : Raisons principales de n'avoir pas voté – Détaillées

Raisons de ne pas avoir voté	Pourcentage
Raisons liées à la vie courante ou à la santé	39 %
Trop occupé	21 %
À l'extérieur de la ville	13 %
Maladie ou incapacité	5 %
Raisons politiques	33 %
Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis	12 %
Je n'aimais pas les candidats/les partis/la campagne	6 %
J'avais le sentiment que voter ne ferait pas de différence	4 %
Je ne suis pas intéressé à la politique	4 %
Je ne savais pas pour qui voter	4 %
Je ne fais pas confiance aux politiciens et à la politique	3 %
Raisons liées au processus électoral	13 %
Manque d'information sur le déroulement du vote (p. ex. où et quand voter)	10 %
Problèmes avec la CIE et la pièce d'identité (p. ex., n'a pas pu prouver son identité)	2 %
Je n'étais pas inscrit sur la liste électorale	2 %

Autres raisons	13 %
J'ai oublié de voter	7 %
Autres raisons	6 %
[Ne sait pas / aucune raison : 2 %]	

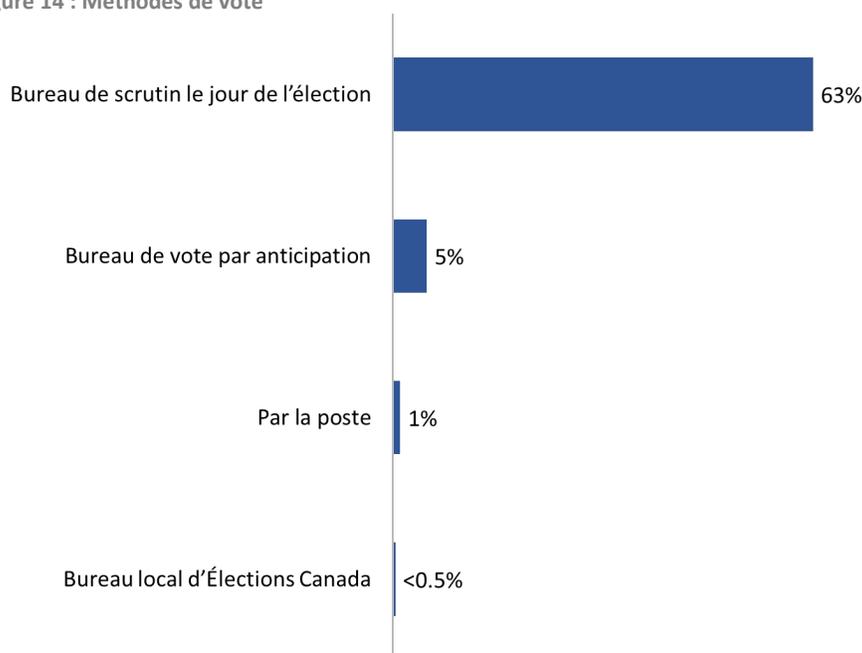
Parmi les électeurs n'ayant pas voté parce qu'ils étaient trop occupés (n = 16), la moitié ont déclaré avoir eu d'autres priorités cette journée-là. De plus, un petit nombre d'électeurs ont dit avoir dû changer leurs plans en raison d'un imprévu ou ne pas avoir de temps dans leur horaire normal pour voter.

Parmi les électeurs qui étaient à l'extérieur de la ville durant l'élection partielle (n = 14), un plus grand nombre ont donné des raisons personnelles plutôt que le travail. Ils étaient aussi plus nombreux à dire que leur déplacement était prévu d'avance plutôt qu'imprévu.

Pratiquement tout le monde a voté à un bureau de vote le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation.

Parmi les électeurs ayant voté (n = 239), près des deux tiers (63 %) ont déclaré avoir voté le jour de l'élection à un bureau de scrutin, et un peu plus du tiers (35 %), à un bureau de vote par anticipation. Très peu d'électeurs ont dit avoir voté par la poste ou à un bureau local d'EC.

Figure 14 : Méthodes de vote



Q26. Comment avez-vous voté? Était-ce... Sous-groupe : n = 239, soit les personnes ayant voté. [Ne sait pas : 1 %].

Voici quelques différences notables dans certains sous-groupes :

- Les hommes étaient plus nombreux à avoir voté à un bureau de vote par anticipation (42 %, comparativement à 28 % chez les femmes), tout comme les personnes de 55 ans et plus (39 %, comparativement à 22 % chez les 18 à 34 ans).

- Les diplômés universitaires étaient plus nombreux à avoir voté le jour de l'élection (74 %, comparativement à 54 % chez les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires ou collégiales).

6. Expérience au lieu de scrutin

L'heure du vote variait en fonction du type de bureau de scrutin.

Parmi les personnes ayant voté en personne³ (n = 236), le quart (25 %) ont dit l'avoir fait le matin entre 8 h et midi. Les autres l'ont fait presque à parts égales soit l'après-midi entre midi et 16 h (34 %), soit le soir entre 16 h et la fermeture des bureaux de scrutin (36 %).

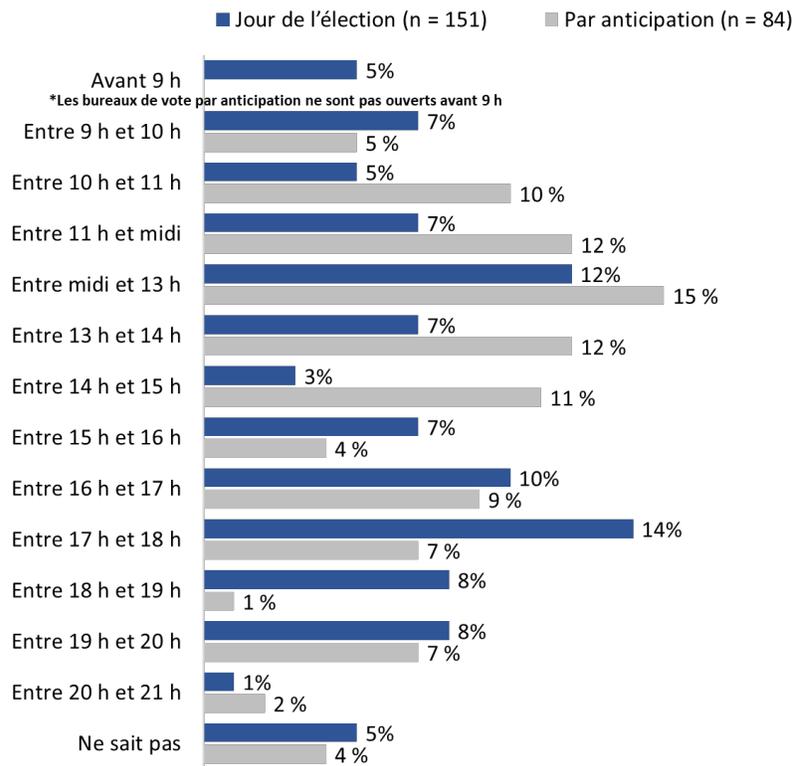
Les électeurs ayant voté le **jour de l'élection** (n = 151) ont été plus nombreux à voter entre 16 h et la fermeture des bureaux de scrutin (41 %) que le matin (24 %) ou l'après-midi (29 %), une majorité l'ayant fait entre midi et 13 h (12 %) ou entre 17 h et 18 h (14 %).

Parmi ceux ayant voté à un **bureau de vote par anticipation** (n = 84), environ quatre électeurs sur dix (42 %) l'ont fait l'après-midi entre midi et 16 h. Les autres ont voté le matin ou le soir, dans une proportion d'un quart chacun (27 %).

³ Comprend le vote à un bureau de scrutin le jour de l'élection, à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau local d'EC.

Rapport sur le sondage à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024

Figure 15 : Heure du vote



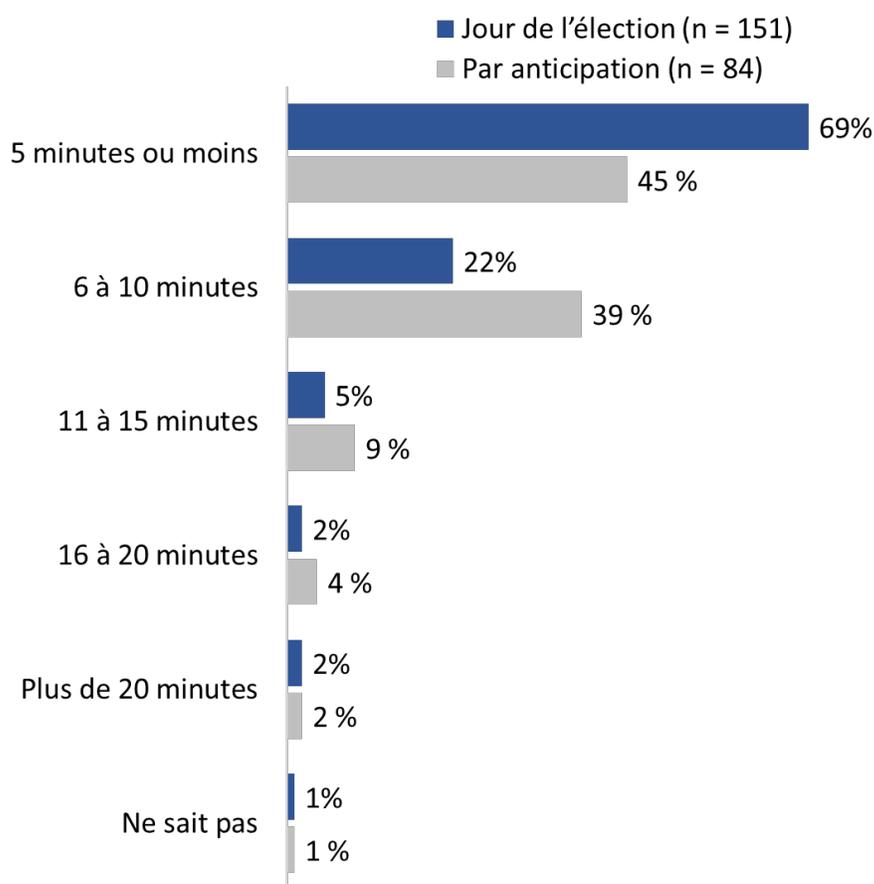
Q27. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé voter au [bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Sous-groupe : répondants ayant voté en personne le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation.

La plupart des électeurs se sont rendus au lieu de vote en 10 minutes ou moins.

Parmi les répondants ayant voté en personne (n = 236), six sur 10 (61 %) ont affirmé avoir pris 5 minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin, tandis que pour près de 3 personnes sur dix (28 %), ce déplacement a pris entre 6 et 10 minutes. Une personne sur dix (12 %) a pris plus de 10 minutes pour se rendre au lieu de scrutin.

La figure 16 présente le temps de déplacement selon le type de lieu de scrutin. Les personnes ayant voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (69 %) ont été plus nombreuses que celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation (45 %) à se rendre au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins. En comparaison, les personnes ayant voté à un lieu de vote par anticipation (39 %) étaient plus nombreuses que celles ayant voté le jour de l'élection (22 %) à s'être rendues au lieu de scrutin en 6 à 10 minutes.

Figure 16 : Temps pour se rendre au lieu du vote



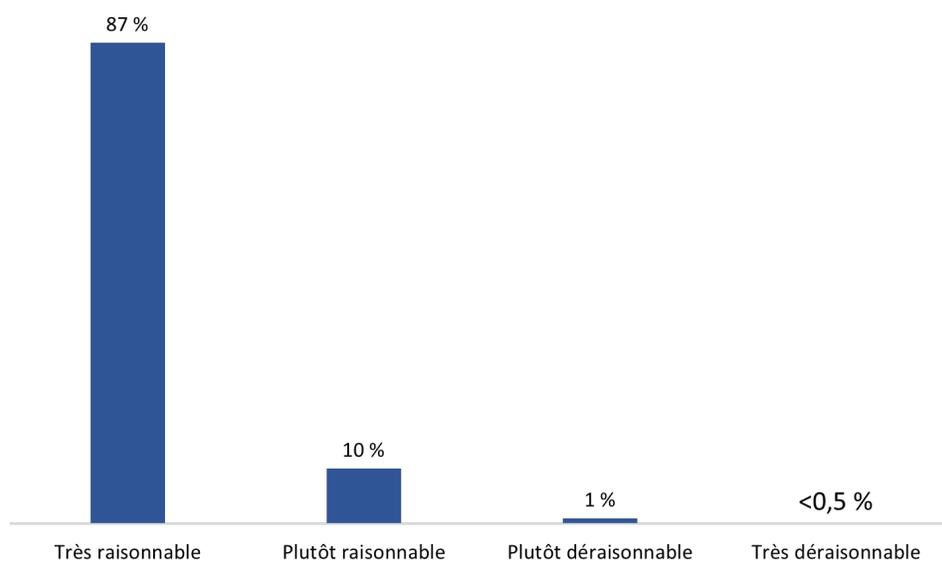
Q28. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour vous rendre au [bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Sous-groupe : répondants ayant voté en personne le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation.

Les hommes étaient plus nombreux à s'être rendus au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins (68 %, comparativement à 54 % chez les femmes), tandis que les femmes étaient plus nombreuses à s'être rendues au lieu de scrutin en 6 à 10 minutes (34 %, comparativement à 20 % chez les hommes).

Pratiquement tous les votants ont trouvé la distance entre leur demeure et le bureau de scrutin convenable.

Presque tous les votants (97 %) ont trouvé la distance entre leur demeure et le bureau de scrutin au moins plutôt raisonnable, 87 % d'entre eux l'ayant trouvée très raisonnable.

Figure 17 : Niveau de satisfaction quant à la distance entre le domicile et le bureau de scrutin



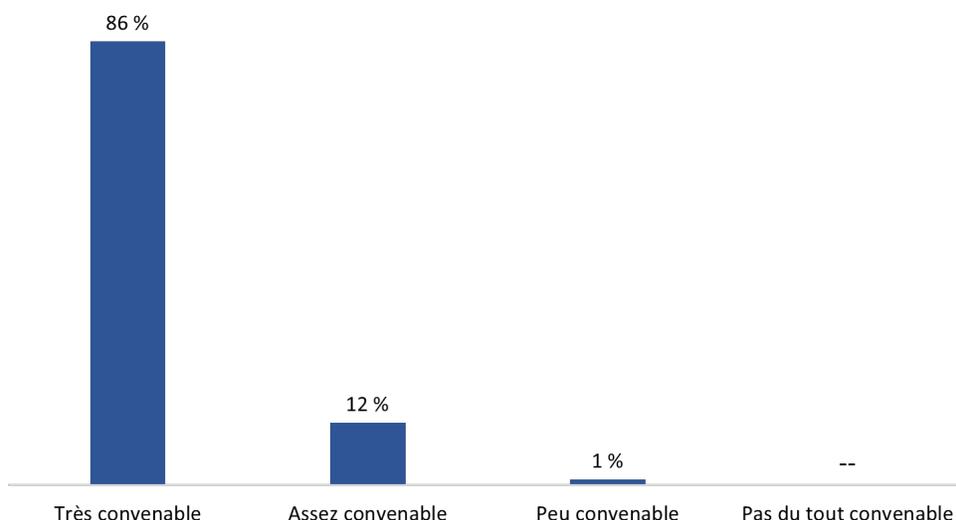
Q29. La distance entre votre domicile et le [bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada] était-elle très raisonnable, plutôt raisonnable, plutôt déraisonnable, ou très déraisonnable? Sous-groupe : n = 236, soit les répondants ayant voté en personne. [Ne sait pas : 1 %]

Les hommes (99 %, comparativement à 94 % des femmes) et les électeurs en situation de handicap (100 %, comparativement à 96 % des autres répondants) étaient plus nombreux à dire que la distance entre leur demeure et le bureau de scrutin était au moins plutôt raisonnable.

La grande majorité des électeurs étaient d'accord pour dire que le lieu du vote était convenable.

Presque toutes les personnes ayant voté dans un bureau de scrutin, un bureau de vote par anticipation ou un bureau local d'EC (98 %) ont trouvé le lieu de vote au moins assez convenable, 86 % l'ayant trouvé très convenable.

Figure 18 : Qualité des installations de vote



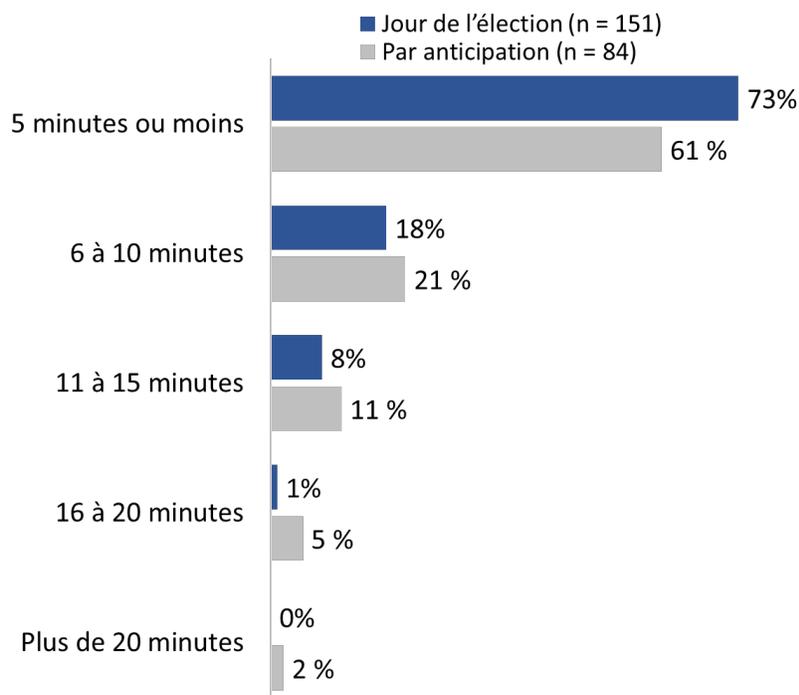
Q30. Diriez-vous que l'immeuble où vous avez été voté était...? Sous-groupe : n = 236, soit les répondants ayant voté en personne.

Les personnes de 55 ans et plus étaient plus nombreuses (91 %) que celles de 35 à 54 ans (79 %) à avoir trouvé le lieu de vote très convenable.

Il a fallu 5 minutes ou moins pour voter à la plupart des électeurs; presque tout le monde a trouvé le délai raisonnable.

Parmi les répondants ayant voté à l'élection partielle, sept sur dix (69 %) ont affirmé avoir pris 5 minutes ou moins pour voter, tandis qu'il a fallu entre 6 et 15 minutes à presque tous les autres (28 %). Il a fallu plus de 15 minutes pour voter aux 4 % restant. Si l'on compare les réponses par type de bureau de scrutin, il a fallu 5 minutes ou moins pour voter à 73 % des personnes ayant voté le jour de l'élection et à 61 % de celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation. Pratiquement tout le monde (98 %) a trouvé ce laps de temps raisonnable.

Figure 19 : Temps qu'il a fallu pour voter



Q31. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter après être arrivé au [bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Sous-groupe : répondants ayant voté en personne le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation.

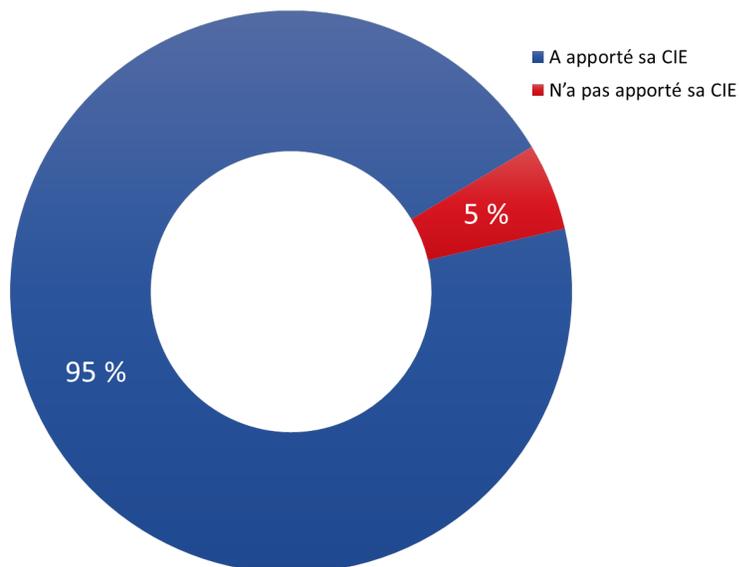
Les personnes de 65 ans et plus étaient moins nombreuses (57 %) que les plus jeunes (73 %) à avoir voté en 5 minutes ou moins.

7. Identification de l'électeur

La grande majorité des électeurs ont apporté leur carte d'information de l'électeur.

Parmi les électeurs ayant reçu leur CIE et ayant voté en personne (n = 223), presque tous (95 %) ont dit avoir apporté leur carte pour voter.

Figure 20 : Électeurs ayant apporté leur carte d'information de l'électeur pour voter



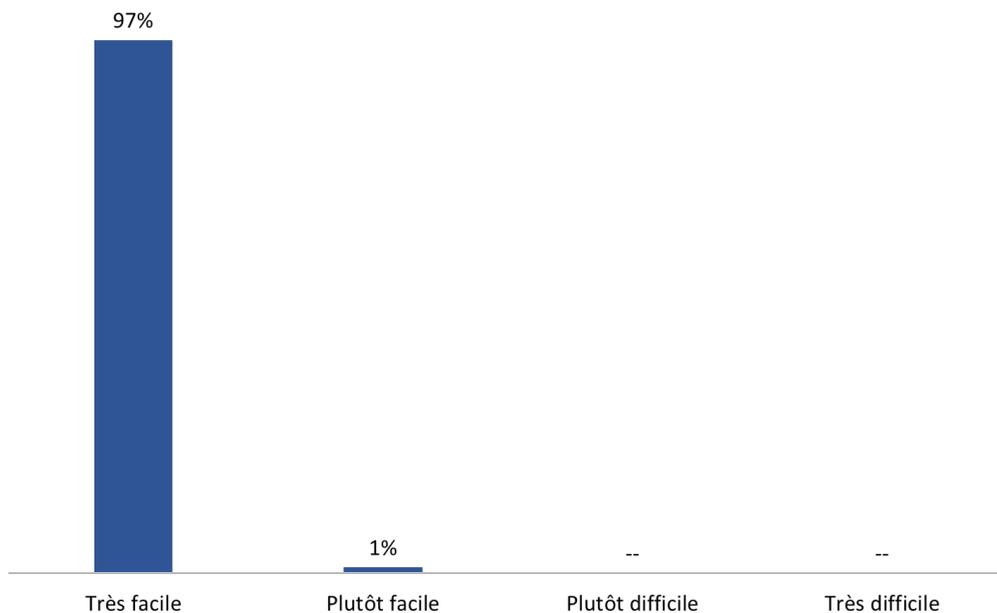
Q33. Avez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au [bureau de vote/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Sous-groupe : n = 223, soit les répondants ayant reçu leur CIE et ayant voté en personne.

Les électeurs de 65 ans et plus étaient plus nombreux (99 %, comparativement à 93 % chez les 18 à 64 ans) à avoir apporté leur CIE pour voter, tout comme ceux ayant au plus leur diplôme d'études secondaires (100 %, comparativement à 92 % chez ceux ayant fait des études postsecondaires et à 94 % chez les diplômés universitaires).

Pratiquement tous les électeurs ont trouvé facile de respecter les exigences d'identification

Presque toutes les personnes ayant voté (97 %) ont trouvé très facile de respecter les exigences d'identification, 1 % de plus ayant affirmé que c'était plutôt facile.

Figure 21 : Facilité de satisfaire aux exigences d'identification



Q. En général, dans quelle mesure a-t-il été facile ou difficile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter? Sous-groupe : n = 238, soit les répondants ayant voté et ayant donné dans le sondage une réponse valable quant à la méthode de vote. [Ne sait pas : 1 % / Préfère ne pas répondre : <0,5 %]

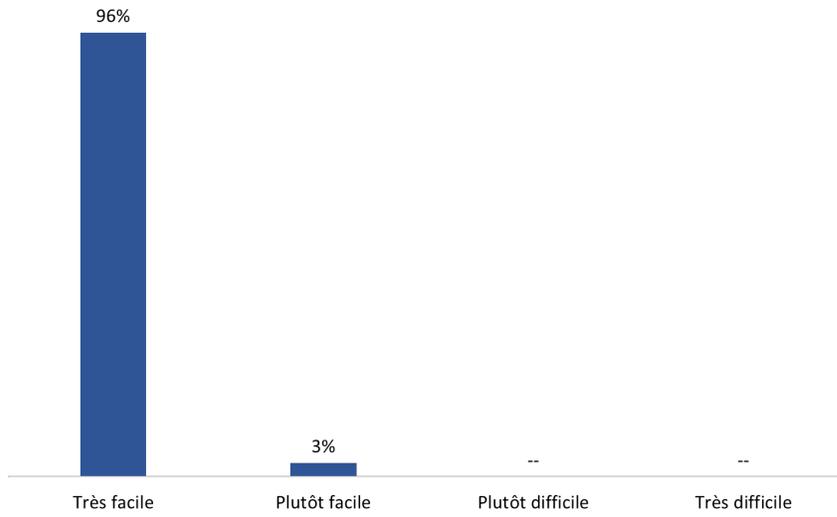
Les électeurs en situation de handicap étaient plus nombreux que les autres à affirmer qu'il était très facile de respecter les exigences d'identification (100 % comparativement à 96 %).

8. Satisfaction par rapport à l'expérience de vote

Presque tout le monde a trouvé facile de voter.

La grande majorité (96 %) des personnes ayant voté à l'élection partielle ont trouvé très facile de le faire, et 3 % ont trouvé la tâche plutôt facile.

Figure 22 : Facilité ou difficulté de voter

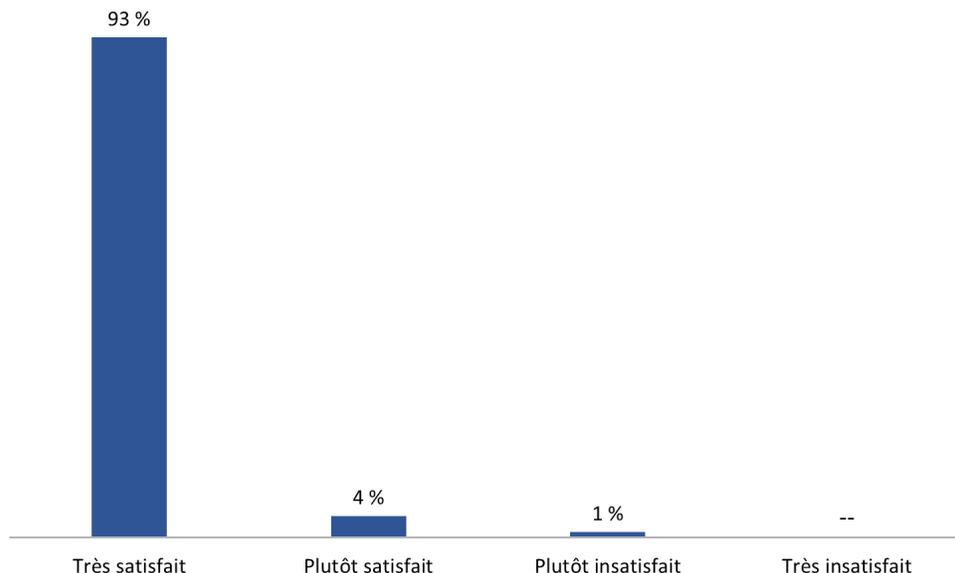


Q37. Dans l'ensemble, a-t-il été très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de voter? Sous-groupe : n = 238, soit les répondants ayant voté et ayant donné dans le sondage une réponse valable quant à la méthode de vote.

Le niveau de satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada était généralement élevé.

Pratiquement tous les électeurs étaient satisfaits des services fournis par le personnel d'EC, 93 % ayant affirmé être très satisfaits, et 4 %, plutôt satisfaits.

Figure 23 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada

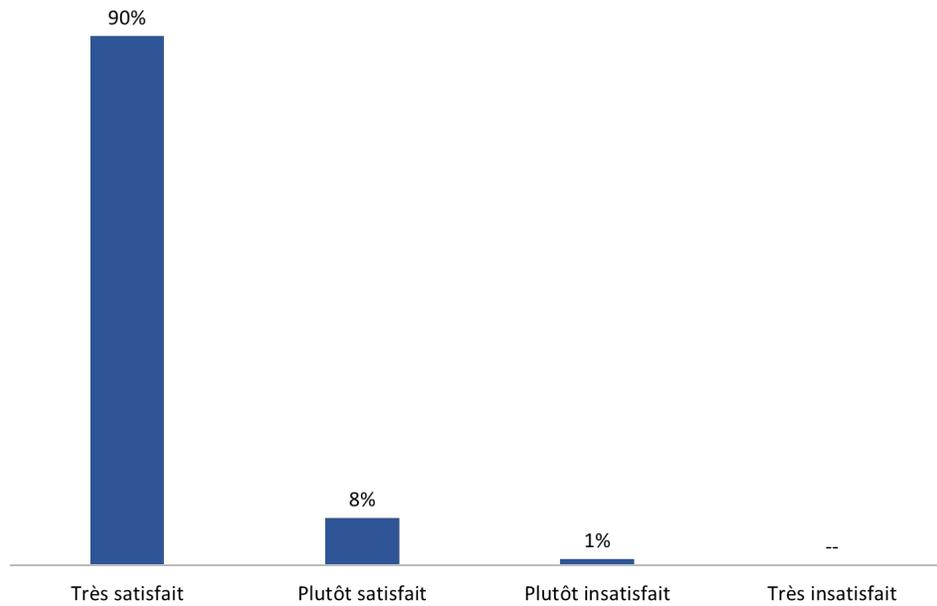


Q35. Dans l'ensemble, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Sous-groupe : n = 236, soit les répondants ayant voté en personne. [Ne sait pas : 1 %].

Le niveau de satisfaction à l'égard de l'expérience de vote était généralement élevé.

Des personnes ayant affirmé avoir voté à l'élection partielle, 98 % ont déclaré être au moins plutôt satisfaites de leur expérience de vote en général, plus de neuf sur dix (86 %) d'entre elles s'étant dites être très satisfaites.

Figure 24 : Satisfaction par rapport à l'expérience de vote



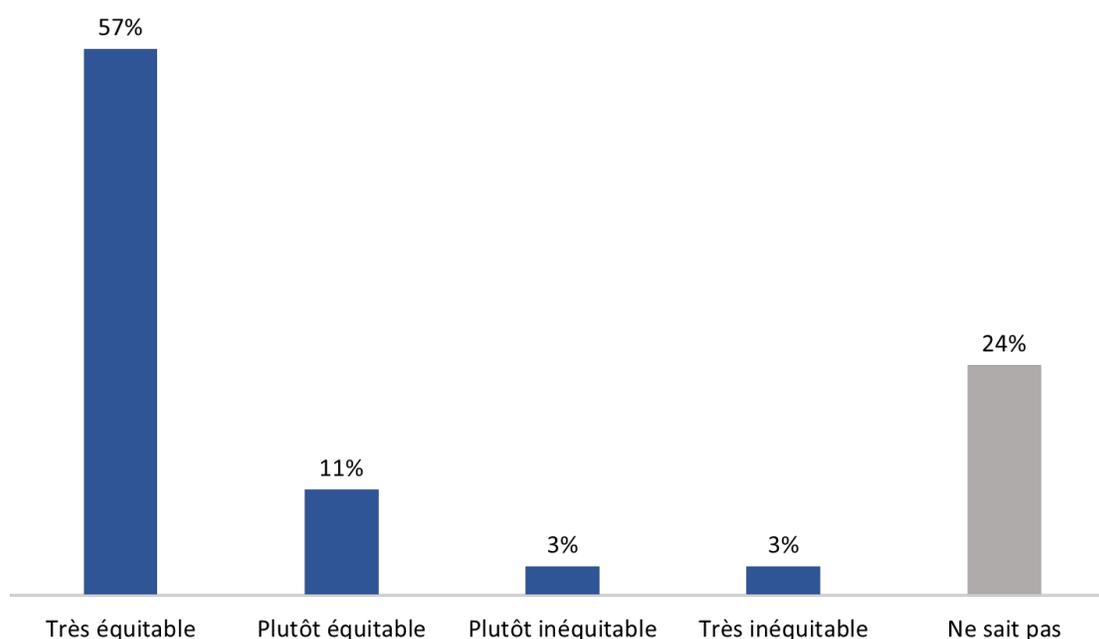
Q38. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous êtes...? Sous-groupe : n = 238, soit les répondants ayant voté et donné dans le sondage une réponse valable quant à la méthode de vote.

9. Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats

La majorité des électeurs ont trouvé qu'Élections Canada avait géré l'élection partielle de façon équitable.

Un peu plus des deux tiers (68 %) des électeurs sondés ont trouvé qu'EC avait géré l'élection partielle de façon équitable, la majorité (57 %) ayant qualifié cette élection de très équitable, et 11 %, de plutôt équitable. Parmi le reste, 6 % ont trouvé la gestion inéquitable et une personne sur quatre (24 %) ne savait pas.

Figure 25 : Perception de l'équité dans la gestion de l'élection partielle par Élections Canada



Q39. En pensant à l'élection fédérale partielle du 4 mars 2024, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? Sous-groupe : n = 402, soit tous les répondants. [Préfère ne pas répondre : 1 %].

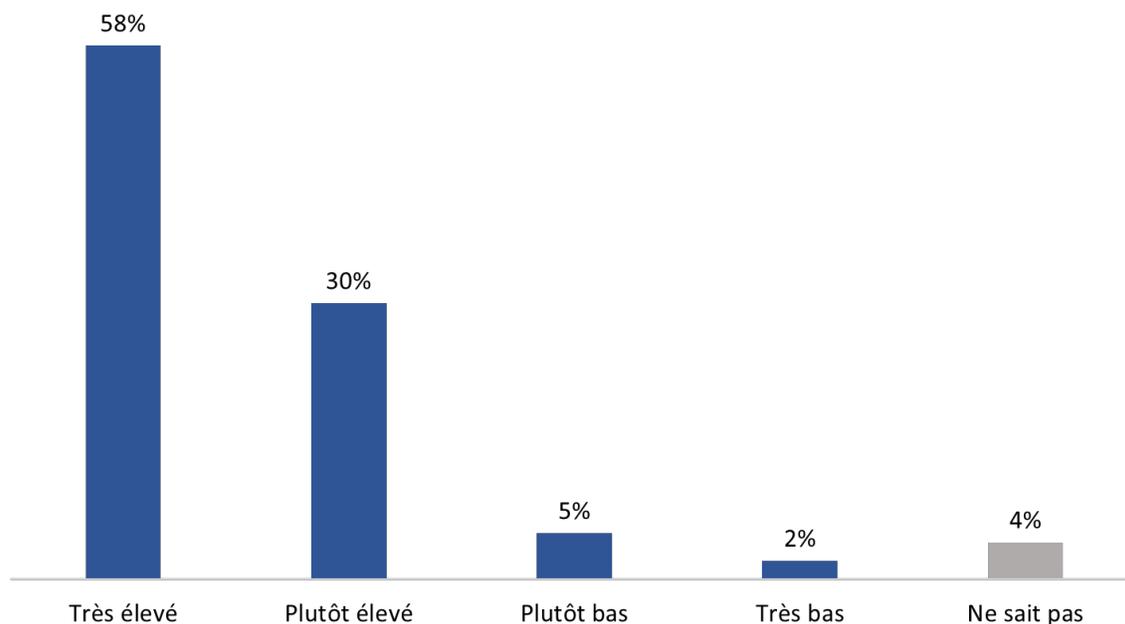
Les électeurs de 18 à 34 ans (49 %) étaient moins nombreux que ceux de 55 ans et plus (64 %) à avoir trouvé la gestion de l'élection partielle équitable.

Nous avons demandé aux personnes ayant affirmé qu'EC avait géré l'élection de façon plutôt ou très inéquitable (n = 24) d'expliquer leur réponse. La raison la plus souvent évoquée était le manque d'information perçu sur l'élection partielle.

Neuf personnes sur dix ont affirmé avoir confiance en l'exactitude des résultats de l'élection partielle.

Près de neuf répondants sur dix (88 %) ont dit avoir confiance dans les résultats de l'élection, près de six sur dix (58 %) ayant évalué ce niveau à très élevé.

Figure 26 : Confiance dans l'exactitude des résultats



Q41. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...? Sous-groupe : n = 402, soit tous les répondants.

Les électeurs suivants étaient moins nombreux à avoir un niveau de confiance très élevé quant aux résultats :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (47 %, comparativement à 65 % chez les 55 ans et plus);
- Les électeurs ayant fait moins d'études (48 % de ceux ayant au plus leur diplôme d'études secondaires et 52 % de ceux ayant un diplôme d'études postsecondaire ou collégial, comparativement à 72 % des diplômés universitaires);
- Les électeurs en situation de handicap (41 %, comparativement à 62 % chez les autres électeurs);
- Les personnes qui étaient habilitées à voter, mais n'ayant pas voté à la dernière élection générale fédérale (40 %, comparativement à 61 % chez les personnes ayant voté).

Nous avons demandé aux personnes ayant un niveau de confiance faible quant à l'exactitude des résultats de l'élection (n = 27) d'expliquer leur réponse. La plupart ont invoqué une méfiance

Rapport sur le sondage à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024

générale à l'égard des gouvernements et des politiciens, des réserves quant au processus électoral et un manque d'information sur l'élection partielle.

Profil des répondants

Âge	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
18 à 34 ans	113	28 %	82	20 %
35 à 54 ans	134	33 %	136	34 %
55 ans et plus	155	39 %	184	46 %

Genre	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Homme	193	48 %	195	49 %
Femme	204	51 %	202	50 %

*Autre : n = 2; Préfère ne pas répondre : n = 3 (non pondéré)

Emploi	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Occupe un emploi	239	60 %	223	55 %
Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi	21	5 %	18	4 %
Étudiant	9	2 %	7	2 %
Retraité	108	27 %	132	33 %
Personne au foyer	5	1 %	4	1 %
Autre	18	5 %	16	4 %

* Préfère ne pas répondre : n = 2 (non pondéré)

Scolarité	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Études secondaires non terminées	13	3 %	16	5 %
Études secondaires terminées	76	19 %	74	18 %
Études collégiales non terminées	23	6 %	20	5 %
Études collégiales terminées	128	32 %	131	33 %
Études universitaires non terminées	15	4 %	15	4 %
Diplôme universitaire	88	22 %	86	21 %
Études supérieures	56	14 %	58	14 %

* Préfère ne pas répondre : n = 2 (non pondéré)

Taille du ménage	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Une personne	54	13 %	60	15 %
Deux personnes	131	33 %	143	36 %
Trois à quatre personnes	164	41 %	148	37 %
Cinq personnes ou plus	50	12 %	47	12 %

* Préfère ne pas répondre : n = 4 (non pondéré)

Rapport sur le sondage à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024

Revenu du ménage	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Moins de 20 000 \$	14	3 %	16	4 %
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	29	7 %	32	8 %
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	40	10 %	40	10 %
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	36	9 %	38	9 %
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	41	10 %	39	10 %
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	77	19 %	75	19 %
150 000 \$ et plus	93	23 %	91	23 %

*Ne sait pas : n = 30 / préfère ne pas répondre : n = 41 (non pondéré)

Handicap [déclaration volontaire]	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Personne ayant un handicap	77	19 %	74	18 %
Personne n'ayant pas de handicap	321	80 %	324	81 %

* Ne sait pas : n = 4 (non pondéré)

Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Personne non autochtone	390	97 %	389	97 %
Autochtone	10	2 %	10	2 %

* Préfère ne pas répondre : n = 3 (non pondéré)

Naissance au Canada	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Sous-groupe : personnes non autochtones.				
Né au Canada	334	83 %	329	82 %
Né à l'extérieur du Canada	56	14 %	60	15 %

Minorité visible	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Sous-groupe : personnes non autochtones.				
Pas une minorité visible	324	84 %	327	85 %
Minorité visible	62	16 %	57	15 %

* Ne sait pas : n = 2; Préfère ne pas répondre : n = 2 (non pondéré)

Vote à l'élection fédérale de 2021	Résultats pondérés		Résultats non pondérés	
	n	%	n	%
Sous-groupe : Personnes de 18 ans et plus au moment de l'élection fédérale de 2021.				
A voté	329	82 %	342	85 %
N'a pas voté, mais était habileté à voter	42	10 %	37	9 %
N'était pas habileté à voter en 2021	2	<1 %	1	<1 %

* Ne sait pas : n = 11 (non pondéré)

Annexes

Annexe 1 : Méthodologie

Échantillonnage

Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Le tableau suivant présente le nombre de sondages réalisés selon la source de l'échantillon.

Source de l'échantillon	Type d'échantillon	n
ASDE	Fixe (composition aléatoire)	235
Advanis	Sans fil (EPA)	167
		n = 402

Pour faire en sorte que l'échantillon soit représentatif et que les résultats reflètent la répartition des électeurs par âge et par genre, l'échantillonnage a été effectué selon les données du recensement de Statistique Canada de 2021 et stratifié selon l'âge.

Les répondants ont été sélectionnés au hasard dans les échantillons des lignes fixes et cellulaires. Lors des appels sur ligne fixe, l'intervieweur demandait à parler à la personne la plus jeune du foyer qui était citoyenne canadienne et âgée d'au moins 18 ans le jour de l'élection. Quand c'était quelqu'un d'autre du foyer et non cette personne qui avait initialement répondu au téléphone, l'intervieweur demandait à parler à une personne habilitée à voter. Si cette personne n'était pas disponible, l'intervieweur demandait à parler à la deuxième personne la plus jeune habilitée à voter. Aucun processus de sélection n'a été utilisé pour l'échantillon cellulaire.

Dès qu'il y avait un adulte au bout du fil, l'intervieweur vérifiait si cette personne était habilitée à voter. Étaient admissibles au sondage les électeurs qui avaient la citoyenneté canadienne, étaient âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin et résidaient ordinairement dans la circonscription de Durham du premier jour de la période de révision jusqu'au jour de l'élection.

Compte tenu de la taille de l'échantillon (n = 402), la marge d'erreur maximale pour l'ensemble des résultats est de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20.

Test préliminaire

En guise de test préliminaire, le sondage a d'abord été soumis à des répondants à qui on a demandé d'évaluer la clarté du questionnaire. Un court entretien après le sondage a permis à ces répondants de donner leur avis sur le questionnaire. Le test a été réalisé par téléphone le 5 mars 2024 (le lendemain de l'élection partielle du 4 mars). Les répondants pouvaient répondre dans la langue officielle de leur choix; tous ont choisi l'anglais. Les entretiens du test préliminaire ont été enregistrés en format numérique et examinés par l'équipe de Phoenix SPI et des représentants d'EC. Aucune modification n'a été apportée au questionnaire après le test préliminaire; les données recueillies lors du test ont donc été intégrées aux données finales du sondage.

Collecte des données

Tout le travail de recherche a été effectué au moyen d'un système d'interview téléphonique et d'interview Web assisté par ordinateur (ITAO et CAWI). Pour limiter les refus, nous avons proposé aux personnes ne voulant pas répondre au sondage par téléphone de le remplir en ligne. Trois électeurs (n = 3) ont choisi de répondre en ligne; les 399 autres ont répondu par téléphone.

Quelques précisions :

- Le sondage était proposé en anglais et en français.
- Tous les répondants ont répondu en anglais.
- Le temps moyen pour répondre au sondage était de 11,5 minutes au téléphone et de 6,9 minutes en ligne.
- Les répondants ont été informés que leur participation était volontaire et que les renseignements recueillis étaient protégés par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. On leur a aussi dit que la base de données anonymisée contenant toutes les réponses pourrait être transmise à des chercheurs externes collaborant avec EC à la stricte condition qu'aucun renseignement personnel ne soit diffusé ou rendu public.
- Les intervieweurs ont précisé en introduction que le sondage était commandé par Élections Canada.
- Le sondage s'est déroulé du 5 au 19 mars 2024.

Taux de participation

Le tableau suivant présente l'issue des appels réalisés ainsi que le taux de réponse par échantillon (ligne fixe et ligne cellulaire) et le taux de réponse global.

Issue des appels	Fixe	Cellulaire	Total
Cas inadmissibles non valides (NV)			
Numéro hors service, télécopieur/modem, entreprise	13 527	54	13 581
Cas non résolu (NR)			
Ligne occupée, boîte vocale, pas de réponse	11 138	888	12 026
Unités admissibles non répondantes (UA)			
Barrière linguistique, maladie	28	1	29
Répondant choisi non disponible	10	0	10
Refus du ménage	1 371	89	1 460
Refus du répondant	988	70	1 068
Interruption prématurée par le répondant qualifié/entretien partiel	22	7	29
Unités admissibles répondantes (UR)			
Non admissible – Âge	5	0	5
Non admissible – Citoyenneté	1	1	2
Interrompu – Ne réside pas à Durham	23	60	83
Interrompu – Groupe d'âge complet	760	9	769
Personnes ayant répondu au sondage	235	167	402
Total des numéros composés	28 118	1 346	29 464

Taux de réponse ⁴ = UR / (NR + UA + UR)	7,0 %	18,3 %	7,9 %
--	-------	--------	-------

Pondération

Les données du sondage ont été pondérées de manière à représenter fidèlement la distribution des électeurs par âge et par genre séparément dans la circonscription de Durham. Plus précisément, ce sont les données emboîtées du recensement pour les hommes et les femmes de 18 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus résidant dans la circonscription fédérale de Durham qui ont été compilées aux fins de la pondération. Les résultats du sondage ont ensuite été comparés aux mêmes proportions d'âges et de genres pour générer les coefficients de pondération. Aux répondants ayant refusé de divulguer leur genre ou leur âge a été attribué un coefficient neutre de sorte à ne pas biaiser les proportions de pondération. Les coefficients de pondération ont été établis en fonction des données du recensement de 2021 de Statistique Canada.

Le tableau suivant illustre les proportions pondérées et non pondérées pour les variables ayant servi de base aux coefficients de pondération.

Réponse	Durham	
	Données non pondérées	Données pondérées
Total (n)	402	402
Genre		
Homme	49 %	48 %
Femme	50 %	51 %
Préfère ne pas répondre	1 %	1 %
Âge		
18 à 24 ans	8 %	11 %
25 à 34 ans	12 %	17 %
35 à 44 ans	18 %	19 %
45 à 64 ans	37 %	34 %
65 ans ou plus	25 %	19 %

⁴ La formule servant à calculer le taux de réponse est la suivante : [Taux de réponse = UR / (NR + UA + UR)]. Le taux de réponse correspond ainsi au nombre d'unités admissibles répondantes [UR] divisé par la somme se composant du nombre de cas non résolus [NR], du nombre d'unités admissibles non répondantes [UA] (ménages et répondants) et du nombre d'unités admissibles répondantes [UR].

Annexe 2 : Sondage

Introduction

Bonjour/bonsoir. Mon nom est ... et je vous appelle de [...], une entreprise de recherche sur l'opinion publique. Nous menons une étude pour le compte d'Élections Canada. Je vous assure que nous ne cherchons pas à vendre quelque chose ou à vous solliciter.

[SI ON POSE LA QUESTION] : L'entrevue dure une quinzaine de minutes.

[SI QUESTIONNÉ SUR LE SUJET DU SONDRAGE] : Ce sondage porte sur l'élection partielle fédérale qui a eu lieu le 4 mars 2024 et non sur l'élection fédérale générale, les élections provinciales ou toute élection précédente dans laquelle le répondant aurait pu voter.

[EN CAS DE QUESTION SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDRAGE] : Si vous souhaitez vous assurer que ce sondage est dirigé par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi. Vous pouvez également communiquer avec Alethea Woods, de Phoenix Strategic Perspectives, au 613-260-1700.

[SI ON VOUS INTERROGE AU SUJET DE LA LISTE NATIONALE DE NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION EXCLUS] : Les appels faits à des fins de recherche ou de sondages ne sont pas considérés comme de la vente à distance, et les organisations qui font ce type d'appels ne sont pas assujetties à la liste nationale de numéros de télécommunication exclus. Pour obtenir plus d'information au sujet de la liste, vous pouvez composer le numéro sans frais 1-866-580-3625.

[SI ON VOUS POSE UNE QUESTION À PROPOS D'ÉLECTIONS CANADA] : Le site Web d'Élections Canada se trouve à l'adresse elections.ca, et son numéro de téléphone sans frais est le 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

PROTOCOLE LIGNE FIXE

J'aimerais parler avec la plus jeune personne dans votre foyer qui est citoyen canadien et qui est âgée d'au moins 18 ans. Est-ce que ce serait vous?

- Si la personne sélectionnée n'est pas disponible, organisez un rappel.
- Si la personne choisie n'est pas disponible durant la période, demandez la personne suivante dont la date d'anniversaire est la plus récente.
 - Si le taux de réponse est plus faible chez les jeunes Canadiens, demandez à parler à la personne la plus jeune du ménage, âgée de 18 ans ou plus.
- Si personne dans le foyer n'est pas citoyen canadien ni âgé de 18 ans, remerciez et mettez fin à l'entrevue.
- En cas de doute, confirmez si le répondant souhaite être interviewé en anglais ou en français.

PROTOCOLE TÉLÉPHONE CELLULAIRE

J'aimerais parler à quelqu'un qui est citoyen canadien et qui est âgé d'au moins 18 ans. Est-ce que ce serait vous?

- Si la personne n'est pas disponible, organisez un rappel.
- Si la personne n'est pas disponible durant la période des entrevues, remerciez et mettez fin à l'entretien.
- Si la personne n'est pas citoyenne canadienne et âgée d'au moins 18 ans, remerciez et mettez fin à l'entretien.
- En cas de doute, demandez si le répondant souhaite être interviewé en anglais ou en français.

ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

Veillez noter que cet appel pourrait être enregistré pour des fins de contrôle de qualité ou de formation. En participant à ce sondage, vous consentez à ce que vos réponses soient utilisées à des fins statistiques et de recherche. Tout renseignement personnel recueilli est sujet à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sera traité en toute confidentialité. En aucun cas Élections Canada n'utilisera vos réponses afin de vous identifier, et aucune des opinions exprimées ne vous sera attribuée personnellement. La base de données de toutes les réponses est anonyme, mais elle pourrait être transmise à des chercheur(e)s externes en vertu de la stricte condition qu'aucun renseignement personnel ne soit diffusé ou rendu public.

Sélection et quotas

BYRESIDENT

Entre le 29 janvier 2024 et le 4 mars 2024, habitez-vous dans la circonscription fédérale de Durham?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui habitaient dans cette circonscription et qui étaient admissibles au vote à l'élection partielle du 4 mars 2024. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL/ELLE A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision (du 29 janvier 2024 au 4 mars 2024), et qui étaient admissibles au vote à l'élection partielle du 4 mars 2024. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI INCERTAIN : REVOIR AVEC LE RÉPONDANT OU LA RÉPONDANTE LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL (SI ELLE) A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUEZ. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI INCERTAIN (2) : INTERVIEWEUR, UTILISEZ L'OUTIL EN LIGNE SERVICE D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL (<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

- 01. Oui
- 02. Non [**TERMINEZ ET UTILISEZ LA TERMINAISON « NON » CI-DESSUS**]
- 03. [SEULEMENT AU TÉLÉPHONE] Récemment déménagé [**TERMINEZ ET UTILISEZ LA TERMINAISON « A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION PENDANT UNE PARTIE SEULEMENT DE LA PÉRIODE DE RÉVISION » CI-DESSUS**]

CITIZEN

Confirmez-vous que vous êtes citoyen(ne) canadien(ne)?

[Si Ligne fixe] SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui avaient au moins 18 ans le 4 mars 2024. Y a-t-il quelqu'un dans votre foyer qui est citoyen canadien et qui avait au moins 18 ans le 4 mars 2024? SI OUI, DEMANDEZ À PARLER À CETTE PERSONNE.

- 01. Oui
- 02. Non [**TERMINEZ ET UTILISEZ LA TERMINAISON « NON »**]
- 98. Je ne sais pas [**TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]
- 99. Je préfère ne pas répondre [**TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

YOB

En quelle année êtes-vous né(e)?

[NE PAS LIRE]

Indiquer l'année de naissance : [Numéro à quatre chiffres; min. 1905, max. 2024]

- 99. Je préfère ne pas répondre

[Calculer Age = 2024-YOB]

[**Si Age<18, TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

[Afficher si YOB=99]

AGEGROUP

Accepteriez-vous de me dire à quelle catégorie d'âge vous appartenez?

- 00. Moins de 18 ans [METTRE FIN]
- 01. 18 à 24
- 02. 25 à 34
- 03. 35 à 44

- 04. 45 à 54
- 05. 55 à 64
- 06. 65 ou plus

[NE PAS LIRE]

99. Je préfère ne pas répondre [*Terminez ET ALLEZ À THNK2*]

18INBY

[*Afficher si Age=18 ou AgeGroup=01*]

Confirmez-vous que vous étiez âgé(e) d'au moins 18 ans le 4 mars 2024?

[Si Ligne fixe] SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 4 mars 2024. Y a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui était âgé d'au moins 18 ans le 4 mars 2024? SI OUI : DEMANDEZ À PARLER À CETTE PERSONNE.

[NE PAS LIRE]

01. Oui

02. Non [*TERMINEZ ET UTILISEZ LA TERMINAISON « NON »*]

Sensibilisation et connaissances électorales

[*Demander dans tous les cas*]

AWAREBY

Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 4 mars 2024 dans votre circonscription?

[NE PAS LIRE]

01. Oui

02. Non

98. Je ne sais pas

99. Je préfère ne pas répondre

KNOWPREAMBLE

Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur le vote dans une élection partielle fédérale. Veuillez répondre au mieux de vos connaissances.

[Rendez aléatoire l'ordre des 2 questions suivantes]

KNOWREG_EDAY

Si un électeur n'est pas inscrit le jour de l'élection et désire voter, peut-il s'inscrire au bureau de scrutin, puis voter tout de suite après?

[Si on vous pose des questions à propos de l'inscription : « Être inscrit veut dire que votre nom est sur la liste électorale. »]

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

KNOWREG_ONLINE

Les électeurs canadiens peuvent-ils vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'Élections Canada?

[Si on vous pose des questions à propos de l'inscription : « Inscription veut dire que votre nom est sur la liste électorale. »]

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

[Alterner KnowID_Identity et KnowID_Address]

KNOWID

Pour pouvoir voter lors d'une élection fédérale canadienne, les électeurs doivent-ils présenter...

KNOWID_IDENTITY

Une preuve d'IDENTITÉ?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

KNOWID-ADDRESS

Une preuve d'ADRESSE?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

KNOWWAYSTOVOTE_PHONE

À votre connaissance, de quelles façons est-ce que les électeurs peuvent voter à une élection fédérale?

[NE PAS LIRE; ACCEPTER LES RÉPONSES MULTIPLES.] [DEMANDER DES PRÉCISIONS TOUT EN ÉVITANT DE SUGGÉRER LES RÉPONSES DE LA LISTE. APRÈS CHAQUE RÉPONSE, DEMANDER « Y a-t-il autre chose? »]

- 01. En personne à un bureau de vote le jour de l'élection (4 mars 2024)
- 02. À un bureau de vote par anticipation, en personne (le 23, 24, 25, 26 février 2024)
- 03. Par la poste (au Canada ou à l'étranger)
- 04. À un bureau local d'Élections Canada/bureau du directeur de scrutin, avant le jour de l'élection
- 05. À la maison (pour les électeurs handicapés)
- 06. Par bulletin spécial, bulletin de vote en blanc, vote des absents (non spécifié)
- 07. Sur certains campus d'établissements post-secondaires
- 08. En ligne (non spécifié)
- 09. Par téléphone
- 10. Par ordinateur, électroniquement (non spécifié)
- 11. Par procuration
- 96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 97. Aucune de ces réponses
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

NOTES :

- « Les façons de voter » signifie les différentes méthodes de vote offertes lors d'élections fédérales.
- Si le répondant dit simplement « au bureau de vote », approfondir : « Pourriez-vous être plus précis – ce serait à quel moment? » (les codes 01 et 02 concernent les bureaux de vote).
- Si le répondant dit simplement « avant le jour de l'élection », approfondir : « Pourriez-vous être plus précis – comment vous pouvez voter avant le jour de l'élection? » (les codes 02, 03 et 04 concernent la période précédant le jour de l'élection).

Si AwareBy EST 02 OU 98 OU 99; ALLEZ À ByFairness

Rappel assisté de la publicité et des communications d'EC

INFOPREAMBLE

J'aimerais vous poser quelques questions sur les informations que vous pourriez avoir reçues avant l'élection fédérale partielle.

GOTVIC

Pendant cette élection, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était adressée personnellement et qui vous disait où et quand voter?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

FEELINFORMED VOTING

En général, à quel point vous sentiez-vous informé(e) pour savoir quand, où, et comment voter lors de l'élection partielle?

[LIRE L'ÉCHELLE]

- 01. Bien informé(e)
- 02. Plutôt informé(e)
- 03. Pas très informé(e)
- 04. Pas du tout informé(e)

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ADRECALLA TO E

Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter...

ROTATION AdRecallA à AdRecallD

ADRECALLA

...dans les médias sociaux comme Facebook, Instagram ou YouTube?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ADRECALLB

... en naviguant sur le web ou sur une application mobile?

[NE PAS LIRE] INCLUT LES MENTIONS DE PUBLICITÉS SUR LES JOURNAUX EN LIGNE, « SUR MON TÉLÉPHONE » ET LES APPLICATIONS MÉTÉO/MÉTÉOMÉDIA.

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ADRECALLC

...à la radio ou sur une plateforme audio (comme Spotify)?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ADRECALLD

...dans un journal local?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ADRECALLÉ

... dans tout autre format?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui [préciser]
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Inscription

19. REGCHECK

Qu'avez-vous fait pour vous assurer que vous étiez inscrit(e) pour voter à cette élection fédérale? Avez-vous...?

[Lire la liste; accepter une seule réponse]

[Si le répondant donne plusieurs réponses : coder 01 avant 02 ou 03; coder 02 avant 03]

- Effectué récemment votre inscription pour voter
- Mis à jour vos renseignements d'inscription
- Vérifié si vous étiez déjà inscrit(e)

[NE PAS LIRE]

- Aucune de ces réponses
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

20. REGMETHOD

Comment vous êtes-vous assuré(e) d'être inscrit(e)? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

[Afficher si RegCheck=01-03]

[Ne pas lire. Coder jusqu'à 3 réponses.]

[Si le répondant dit avoir été en ligne/vérifié le site Web, sonder pour clarifier si c'est code 03 ou code 04.]

- 01. J'ai communiqué avec Élections Canada par téléphone
- 02. J'ai communiqué avec Élections Canada par la poste
- 03. J'ai communiqué avec Élections Canada par l'entremise du site Web
- 04. J'ai utilisé le système d'inscription en ligne des électeurs sur le site Web d'Élections Canada

- 05. Au lieu de scrutin avant de voter
- 06. À un bureau local d'Élections Canada
- 07. [Afficher si GotVIC=01] Je me suis assuré(e) que ma carte d'information de l'électeur était exacte
- 96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 98. Je ne sais pas/Je ne me souviens pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Participation au vote

VOTED

Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter, pour toutes sortes de raisons. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux?

- 01. Je n'ai pas voté à l'élection partielle
- 02. J'ai pensé aller voter cette fois-ci, mais je n'ai pas voté
- 03. J'ai l'habitude de voter, mais je n'ai pas voté cette fois-ci
- 04. Je suis certain que j'ai voté à l'élection partielle

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

REASONDIDNOTVOTE

Afficher si Voted EST 01 ou 02 ou 03

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté?

[Ne pas lire; coder une seule réponse]

Raisons liées à la vie courante ou à la santé

- 01. Trop occupé
- 02. À l'extérieur de la ville/loin du domicile
- 03. Maladie ou incapacité (exclure la maladie liée à la COVID-19)

Raisons politiques

- 04. Je ne suis pas intéressé à la politique
- 05. Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis
- 06. Je n'aimais pas les candidats/les partis/la campagne
- 07. J'avais le sentiment que voter ne ferait pas de différence

- 08. Je ne savais pas pour qui voter
- 09. Je ne fais pas confiance aux politiciens et à la politique

Raisons liées au processus électoral

- 10. Je n'ai pas pu prouver mon identité ou mon adresse
- 11. Je n'étais pas inscrit sur la liste électorale
- 12. Problème de transport/bureau de vote trop éloigné du domicile
- 13. Manque d'information sur le déroulement du vote (p. ex. où voter, quand voter)
- 14. Files d'attente trop longues
- 15. Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur
- 16. La date limite pour voter par la poste était déjà passée
- 17. J'ai tenté de voter par la poste, mais je n'ai pas reçu mon bulletin de vote à temps
- 18. Le lieu de vote n'était pas accessible
- 19. Le processus de vote n'était pas accessible

Toutes les autres raisons

- 20. J'ai oublié de voter
- 21. Croyances religieuses ou autres croyances
- 96. Autres raisons, veuillez préciser : [TEXTE]
- 97. Aucune raison particulière
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

TOOBUSY_REASON

Afficher si ReasonDidNotVote EST 01 (Trop occupé)

Vous avez dit que vous étiez trop occupé pour aller voter. Si vous aviez à choisir, laquelle des réponses suivantes décrirait le mieux votre situation? Est-ce que ce serait...

[Ordre aléatoire : 01-03]

[Lire]

- 01. Je n'ai pas le temps dans mon horaire au quotidien pour aller voter
- 02. Un imprévu est survenu et j'ai dû changer mes plans
- 03. J'avais d'autres priorités ce jour-là

[Ne pas lire]

- 96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

OUTOFTOWN_REASON

Afficher si ReasonDidNotVote EST 02 (à l'extérieur de la ville / loin du domicile)

Étiez-vous à l'extérieur de la ville pour le travail ou pour des raisons personnelles?

[Ne pas lire]

- 01. Travail
- 02. Raisons personnelles
- 96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées de scrutin.

OUTOFTOWN_PLANNED

Afficher si ReasonDidNotVote EST 02 (à l'extérieur de la ville / loin du domicile)

Diriez-vous que ce déplacement était prévu ou imprévu?

[NE PAS LIRE]

- 01. Prévu
- 02. Imprévu
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

SI LE RÉPONDANT DEMANDE CE QU'ON VEUT DIRE PAR IMPRÉVU

Ça veut dire que le déplacement n'était pas prévu d'avance – par exemple, vous avez su que vous partiez moins d'une semaine avant la date de votre départ.

SI LE RÉPONDANT DEMANDE POURQUOI ON VEUT SAVOIR

Élections Canada essaie d'améliorer ses services pour les électeurs qui sont loin de chez eux lors des journées de scrutin.

Si Voted EST 01, 02, 03, 98 OU 99, ALLEZ À ByFairness

VOTEMETHOD

Affichez si Voted EST 04

Comment avez-vous voté? Était-ce...

[LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – CODER UNE SEULE RÉPONSE]

01. Au bureau de scrutin le jour de l'élection, soit le 4 mars 2024?
02. Au bureau de vote par anticipation le 23, 24, 25, 26 février 2024?
03. À un bureau local d'Élections Canada avant le jour de l'élection?
04. Par la poste?
05. Ou, est-ce qu'un fonctionnaire électoral est venu à votre domicile pour vous permettre de voter?
96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]

[NE PAS LIRE]

98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES CLARIFICATIONS SUR LA RÉPONSE 03 « UN BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA »

Lorsqu'il y a une élection, le fonctionnaire chargé de la conduite de l'élection dans une circonscription ouvre un bureau. Ce bureau est ouvert au public pendant toute la durée de la campagne. Y avez-vous voté avant le jour de l'élection?

SI LE RÉPONDANT DIT QU'IL A REÇU SON BULLETIN DE VOTE EN LIGNE, SONDER POUR CLARIFIER. LES ÉLECTEURS PEUVENT POSTULER EN LIGNE POUR RECEVOIR UN BULLETIN DE VOTE PAR LA POSTE.

Se rendre au lieu du vote

Afficher la section si VoteMethod EST 01, 02, 03

VOTETIMEOFDAY

Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) au [insérer selon le cas – VoteMethod=01,02,03 : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

NE PAS LIRE

LIRE UNIQUEMENT SI NÉCESSAIRE; NE SAISIR QU'UNE SEULE RÉPONSE

01. [Cacher toujours] entre 7 h et 8 h du matin
02. [Afficher si VoteMethod=01] entre 8 h et 9 h du matin
03. Entre 9 h et 10 h
04. Entre 10 h et 11 h
05. Entre 11 h et midi
06. Entre midi et 13 h
07. Entre 13 h et 14 h

- 08. Entre 14 h et 15 h
- 09. Entre 15 h et 16 h
- 10. Entre 16 h et 17 h
- 11. Entre 17 h et 18 h
- 12. Entre 18 h et 19 h
- 13. Entre 19 h et 20 h
- 14. Entre 20 h et 21 h
- 15. [Cacher toujours] entre 21 h et 21 h 30
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

TRAVELTIME

À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour vous rendre au [Insérer selon le cas – VoteMethod=01,02,03 : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

[NE PAS LIRE]

- 01. Indiquer le temps en minutes : [NOMBRE]
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

TRAVELREASONABLE

Dans quelle mesure la distance entre votre domicile et le [Insérer selon le cas – VoteMethod=01,02,03 : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada] était très raisonnable, plutôt raisonnable, plutôt déraisonnable, ou très déraisonnable?

[NE PAS LIRE]

- 01. Très raisonnable
- 02. Plutôt raisonnable
- 03. Plutôt déraisonnable
- 04. Très déraisonnable
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

POLLSUITABLE

Diriez-vous que l'immeuble où vous avez été voté était...?

[LIRE L'ÉCHELLE]

- 01. Très convenable
- 02. Assez convenable
- 03. Peu convenable
- 04. Pas du tout convenable

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VOTETIME

À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter après être arrivé au [Insérer selon le cas – *VoteMethod=01,02, 03* : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

[NE PAS LIRE; INDIQUER LE TEMPS EN MINUTES]

- 01. Indiquer le temps en minutes : [NOMBRE]
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VOTETIMEREASONABLE

**[Affichez si *VoteTime=01* (c'est-à-dire, si c'est un nombre)]
Diriez-vous que ce laps de temps était raisonnable?**

[NE PAS LIRE. LA QUESTION PORTE SUR LE TEMPS QU'IL A FALLU POUR VOTER]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Identification de l'électeur

[Afficher si *GotVIC=01* et *VoteMethod=01,02,03*]

BROUGHTVIC

Avez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au [Insérer selon le cas – *VoteMethod=01,02,03* : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

[NE PAS LIRE. SAISIR SEULEMENT UNE RÉPONSE]

- 01. Oui

- 02. Non
- 98. Je ne sais pas/Je ne me souviens pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

IDEASE

[Afficher si VoteMethod = 01 à 96]

En général, dans quelle mesure a-t-il été très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter?

[NE PAS LIRE]

NOTE : CETTE QUESTION SE RÉFÈRE À L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DU RÉPONDANT

- 01. Très facile
- 02. Plutôt facile
- 03. Plutôt difficile
- 04. Très difficile
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Satisfaction par rapport à l'expérience de vote

[Afficher si VoteMethod=01,02,03,05]

ECSTAFFSAT

Dans l'ensemble, avez-vous été très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté?

NE PAS LIRE

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ECSTAFFSAT_REASON

Si ECStaffSat EST 03 OU 04

Dans l'ensemble, y a-t-il une raison en particulier qui explique pourquoi vous n'avez pas été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada?

[QUESTION OUVERTE]

- 97. Aucune raison particulière
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VOTEASE

Afficher si VoteMethod EST 01 à 96

Dans l'ensemble, a-t-il été très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de voter?

[NE PAS LIRE]

- 01. Très facile
- 02. Plutôt facile
- 03. Plutôt difficile
- 04. Très difficile
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VOTESAT

Afficher si VoteMethod=01-96

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous êtes...?

Lire l'échelle

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Confiance en EC

[Demander dans tous les cas]

GEFAIRNESS

En pensant à l'élection fédérale partielle du 4 mars 2024, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?

METTRE L'ACCENT SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE

- 01. Très équitable
- 02. Plutôt équitable
- 03. Plutôt inéquitable
- 04. Très inéquitable

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

BYFAIRNESS_REASON

ByFairness EST 03 OU 04

Y a -t-il une raison en particulier pour laquelle vous pensez qu'Élections Canada a géré l'élection de manière inéquitable?

NE PAS LIRE

[QUESTION OUVERTE]

- 97. Aucune raison particulière
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

GETRUST

Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...?

Lire l'échelle

- 01. Très élevé
- 02. Plutôt élevé
- 03. Plutôt bas
- 04. Très bas

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

BYTRUST_REASON

ByTrust EST 03 ou 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas beaucoup de confiance quant à l'exactitude des résultats de l'élection?

NE PAS LIRE

[QUESTION OUVERTE]

Aucune raison particulière

Je ne sais pas

Je préfère ne pas répondre

Caractéristiques contextuelles

[Demander dans tous les cas]

Ces dernières questions nous permettront de comparer les résultats du sondage entre les différents groupes de répondants. Vos réponses demeureront anonymes et confidentielles.

GENDER

Pour les fins de ce sondage, pourriez-vous indiquer votre genre?

[LIRE LA LISTE]

01. Féminin

02. Masculin

96. Ou veuillez préciser votre genre : [TEXTE]

99. [NE PAS LIRE] Je préfère ne pas répondre

LANGATHOME

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

[LIRE LA LISTE]

01. Anglais

02. Français

96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]

99. [NE PAS LIRE] Je préfère ne pas répondre

INDIGENOUS

Êtes-vous membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit?

[NE PAS LIRE LA LISTE; SI PLUSIEURS IDENTITÉS, DEMANDEZ « À LAQUELLE VOUS IDENTIFIEZ-VOUS PRINCIPALEMENT »].

- 01. Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit
- 02. Oui, membre d'une Première Nation
- 03. Oui, Métis
- 04. Oui, Inuit
- 99. Je préfère ne pas répondre

CANBORN

Indigenous EST 01 (Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit)

Êtes-vous né(e) au Canada?

[Ne pas lire]

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

CANYEAR

CanBorn EST 02 (Pas né(e) au Canada)

En quelle année êtes-vous venu(e) vivre au Canada pour la première fois?

[Ne pas lire]

Indiquer l'année de naissance : [Numéro à quatre chiffres; vérifier si (CanYear>=YOB et CanYear<=2024) ou CanYear=98-99]

- 98. Je ne sais pas/Je ne me souviens pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ETHNICITY

Quelle est votre origine ethnique ou culturelle?

Indigenous EST 01 (Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit (Inuk))

[Ne pas lire. Coder une seule réponse.]

[Utiliser 95 pour les ethnies mixtes qui appartiennent à plusieurs catégories; p. ex., Anglais-Chinois serait 95; Allemand-Canadien serait 01.]

[Si le répondant dit simplement « Canadien(ne) », coder 01.]

[En cas de doute, coder la réponse dans 96 « autre ».]

- 01. Blanche (p. ex. Canadienne anglaise, Québécoise, Française, Allemande, Italienne, Écossaise, etc.)

02. Sud-Asiatique (p. ex. Indienne de l'Inde, Pakistanaise, Bangladaise, Sri-Lankaise, Punjabi, Tamoule)
03. Chinoise (p. ex. Chine, Hong Kong, Taïwan)
04. Noire (p. ex. Caraïbes, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est)
05. Philippine
06. Arabe (p. ex. Nord-Africaine, Égyptienne, Palestinienne, Libanaise, Irakienne, Jordanienne, Syrienne, Saoudienne)
07. Latino-américaine (p. ex. Amérique du Sud, Amérique centrale, Mexicaine, Cubaine, Portoricaine)
08. Asiatique du Sud-Est (p. ex. Vietnamienne, Cambodgienne, Laotienne, Thaïlandaise, Indonésienne)
09. Asiatique occidental (p. ex. Iranienne, Afghane, Israélienne, Turque, Kurde)
10. Coréenne
11. Japonaise
12. Juive
95. Origines mixtes
96. Autre groupe, veuillez préciser : [TEXTE]
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

EDUCATION

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

[Ne pas lire – coder une seule réponse]

01. Études primaires non terminées
02. Études primaires terminées
03. Études secondaires non terminées
04. Études secondaires terminées
05. Quelques cours de niveau collégial/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
06. Diplôme d'études collégiales/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
07. Quelques cours universitaires (aucun grade ou diplôme obtenu)
08. Diplôme universitaire de premier cycle (diplôme ou baccalauréat)
09. Études supérieures ou postdoctorales/école professionnelle (maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel)
96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
97. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

EMPLOYMENT

Comment décririez-vous votre situation d'emploi actuelle?

[Si nécessaire pour clarifier : « Êtes-vous, par exemple, employé à temps plein, étudiant, ou retraité? »]

[Ne pas lire]

01. Employé(e) à temps plein (35 heures par semaine ou plus)
02. Employé(e) à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
03. Travailleur(se) autonome
04. Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi
05. Étudiant(e)
06. Formation professionnelle (p. ex. formation d'apprenti)
07. À la retraite
08. Proche aidant ou personne au foyer
09. Ne travaille pas en raison d'une maladie/handicap, ou ne cherche pas du travail
10. Ne travaille pas temporairement (par exemple, congé parental, travailleur saisonnier, en cours de changement d'emploi)
96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
99. Je préfère ne pas répondre

DISABILITYFUNCTIONAL

À quelle fréquence devez-vous limiter vos activités quotidiennes en raison d'une condition de santé physique, ou d'une condition de santé mentale, ou de troubles sensoriels, ou de douleurs?

[Lire]

01. Jamais
02. Parfois
03. Souvent
04. Toujours

[Ne pas lire]

98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

DISABILITYID

Vous identifiez-vous comme une personne ayant un handicap?

[Ne pas lire]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

HHSIZE

En vous incluant, combien de personnes vivent habituellement dans votre ménage?

[NE PAS LIRE]

[NOMBRE; valeur min. 1, valeur max. 20]

- 99. Je préfère ne pas répondre

54. HHINCOME

Quel était le revenu annuel familial total, avant impôt, de tous les membres de votre foyer en 2023?

[LIRE; ARRÊTER LORSQUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE]

- 01. Moins de 20 000 \$
- 02. De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
- 03. De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
- 04. De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
- 05. De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
- 06. De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
- 07. 150 000 \$ et plus

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VOTEDLASTGE

YOB EST PLUS QUE 1900 ET INFÉRIEUR OU ÉGAL À 2003

Enfin, nous aimerions savoir si vous avez voté à l'élection générale fédérale du 20 septembre 2021?

[LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 97. Je n'étais pas éligible à voter en 2021

[NE PAS LIRE]

98. Je ne sais pas

99. Je préfère ne pas répondre

Conclusion

THNK

Le sondage est maintenant terminé. Il a été réalisé pour le compte d'Élections Canada. Nous vous remercions de votre participation et de vos commentaires.

Si vous avez des questions au sujet de ce sondage, veuillez communiquer avec Élections Canada en utilisant leur site Web, elections.ca, ou leur téléphoner sans frais à 1-800-463-6868.

Si vous avez des motifs de croire que vos renseignements personnels n'ont pas été utilisés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

[Si le répondant demande les coordonnées du Commissariat à la protection de la vie privée :]

Sans frais : 1-800-282-1376

ATS : 819-994-6591

Web : Rendez-vous au www.priv.gc.ca, sélectionnez votre langue de préférence et cliquez sur « Signaler un problème ».

56. THNK2

PAS ADMISSIBLE À CE SONDAGE

Merci de votre collaboration! D'après les renseignements que vous avez donnés, vous n'êtes malheureusement pas admissible à ce sondage.